

Les Études du CERI
N° 164 - avril 2010

**Un exemple de la gestion des minorités
ethniques et religieuses dans l'armée russe :
le cas des musulmans**

Elisabeth Sieca-Kozlowski

Un exemple de la gestion des minorités ethniques et religieuses dans l'armée russe : le cas des musulmans

Résumé

L'armée russe postsoviétique, qui a conservé la conscription, reste confrontée à la question des minorités ethniques et religieuses : elle doit faire face notamment à une forte croissance de la population musulmane en son sein et au prosélytisme virulent de l'Église orthodoxe qui, en bénissant sans distinction toutes les troupes, constitue un facteur de mécontentement de la communauté musulmane. A cela s'ajoutent les deux conflits en Tchétchénie, qui ont rendu les conditions de vie plus difficiles pour les minorités musulmanes dans l'armée. Mais, depuis 1999, les leaders musulmans ont perdu leur légitimité à se plaindre et à protester. La politique de rapprochement menée par Poutine a été fructueuse : les autorités religieuses musulmanes se sont plus impliquées dans le processus de conscription. En retour, des officiers ont reçu quelques connaissances de base des principes de l'islam et les *stroibaty* ont été démantelés. Certains choix de gestion des forces restent cependant porteurs de tensions, tel celui du regroupement local et ethnique comme nouvelle méthode d'éradication de la *dedovchtchina*. Dans le cas d'un passage à une armée professionnelle, quel scénario peut-on attendre dans le contexte d'accroissement de la population musulmane ? Se dirige-t-on vers une armée mononationale ou monoreligieuse ou vers une armée représentative de la diversité nationale ?

Regulating ethnic and religious minorities in the Post-Soviet Russian army: The case of Muslims

Abstract

The post-Soviet Russian army, having decided to maintain the draft, must address issues associated with the existence of ethnic and religious minorities; specifically the growing numbers of Muslims and the proselytizing by the Orthodox Church. The Russian Orthodox Church's policy of blessing the troops is the source of growing discontent among the Muslim community. The two conflicts in Chechnya have further contributed to the difficulties faced by the army's Muslim minority. However, protests by Muslim leaders have lost their legitimacy since 1999. The policies of reconciliation led by Vladimir Putin have born fruit. The Muslim religious authorities have become increasingly involved in the draft, army officers have been educated about the basic principles of Islam, and "stroibaty" have been dismantled. The management of the forces however remains a source of tension, most notably the official policy of using the reorganization of local and ethnic groups to eradicate the "dedovchtchina". Given the growth of the Muslim population what can we expect from a move to a professional army? Will the armed forces mirror the diversity of the nation or will they be ethnically and religiously homogeneous?

Un exemple de la gestion des minorités ethniques et religieuses dans l'armée russe : le cas des musulmans

Elisabeth Sieca-Kozlowski

Chercheure associée au CERCEC/EHESS

Dans un Etat multiethnique¹, la gestion des minorités dans l'armée fait partie du processus de gestion de la diversité au sein de la société tout entière et constitue un élément central de la stabilité politique et de la cohésion sociale. Les forces armées doivent être le reflet de la composition de la société pour pouvoir obtenir la confiance de la population et remplir leur mission. Mais, pour ce faire, les forces armées doivent posséder une vision commune qui dépasse les différentes identités de leurs membres afin d'obtenir un consensus et une cohérence du corps militaire. Un sentiment d'identité nationale partagé au travers des groupes nationaux constitue l'un des présupposés de la gestion du multiculturalisme dans les forces armées. L'accent doit être mis sur les intérêts de la communauté nationale, dont tous les citoyens font partie en vertu de leur naissance sur le territoire de l'Etat.

Dans la Russie postsoviétique, la gestion de la diversité, des relations nationales et religieuses au sein des structures militaires représente un enjeu majeur. Elle est un point essentiel de l'avenir de l'armée russe et des réformes mises en œuvre par Anatoli Serdioukov, l'actuel ministre de la Défense, tant, dans un contexte postconflictuel, le poids de la question tchétchène et la capacité de l'Etat à intégrer ses minorités musulmanes sont centraux pour l'avenir du pays. La tolérance multiethnique et religieuse, les droits des minorités et le respect des sensibilités culturelles

¹ Cette étude est basée sur une première série d'entretiens conduits à Moscou en octobre 2008 qui ont pu être réalisés grâce à une bourse de mobilité des chercheurs attribuée par le Centre de recherche franco-russe en sciences humaines et sociales (USR 3060 CNRS – MAE), <http://www.centre-fr.net/>, et sur une seconde série d'entretiens réalisés à Moscou en octobre-novembre 2009. L'auteur remercie les referees anonymes pour leurs remarques constructives.

au sein de l'armée, ainsi que la transparence du processus de recrutement, constituent autant de défis qui se posent à l'Etat russe aujourd'hui et auxquels vient s'ajouter l'enjeu de la laïcité dans les institutions publiques.

Nous nous proposons d'éclairer ces questions essentielles par l'analyse du cas des minorités musulmanes dans l'armée russe.

Les termes « ethnies », « ethnicité » (*natsional'nost'*), « Russes ethniques » (*rousskii*), « d'origine slave » ou encore « peuple des montagnes », qui sont issus de la terminologie soviétique et postsoviétique et dont la pertinence est toute relative, seront ici utilisés entre guillemets dans la mesure où ils incarnent une conception ethnocentriste des communautés basée sur un fort déterminisme et constituent une classification par défaut. Cette conception primordialiste et réifiante de l'ethnie n'est sans doute pas sans lien avec la difficulté de l'Etat russe à trouver des solutions à ses problèmes.

LA RUSSIE POSTSOVIÉTIQUE – ETAT MULTIETHNIQUE ET MULTICONFESSIONNEL

La Russie est un Etat multiethnique et multiconfessionnel, tout comme son armée. Le dernier recensement effectué en Russie (2002) a montré que sept peuples dominent numériquement le pays : les Russes représentent 80 % de la population ; suivent les Tatars (3,83 %), les Ukrainiens (2,03 %), les Bachkirs (1,15 %), les Tchouvaches (1,13 %), les Tchétchènes (0,94 %) et les Arméniens (0,78 %), dont la population dépasse le million. Mais plus de cent soixante « ethnies » cohabitent dans la Fédération. La religion orthodoxe domine la scène russe mais côtoie les autres religions dites traditionnelles (musulmane, juive et bouddhiste) ainsi que celles classées comme non traditionnelles (catholique, protestante, etc.).

La communauté musulmane, qui reste la plus importante après les orthodoxes, compte en 2009 quelque 15,5 millions de membres, soit 11 % des citoyens de la Fédération de Russie. Deux larges communautés musulmanes se distinguent : les Tatars et les Bachkirs. Les premiers, forts de 5,5 millions de représentants, sont les plus nombreux. Ils vivent au Tatarstan, en Bachkirie, dans la région de la Volga, dans l'Oural du Sud, en Sibérie et à Moscou. Les seconds sont 1,6 million. Le Caucase du Nord, enfin, regroupe 7 millions de musulmans, dont l'« ethnies » la plus nombreuse est représentée par les Tchétchènes (1,3 million dont 1 million vivant en Tchétchénie). Dans sept sujets de la Fédération de Russie, les musulmans représentent la majorité de la population : l'Ingouchie (98 %), la Tchétchénie (96 %), le Daghestan (94 %), la Kabardino-Balkarie (70 %), la Karatchevo-Tcherkessie (63 %), la Bachkirie (54,5 %) et le Tatarstan (54 %). On relève un nombre important de musulmans en Adighée (21 %), dans la région d'Astrakhan (26 %), en Ossétie du Nord (21 %), dans la région d'Orenbourg (16,7 %), dans la région autonome de Khanty-Mansiisk (15 %), dans la région d'Oulianovsk (13 %), dans la région de Tcheliabinsk (12 %), la région de Tioumen (10,5 %) et en Kalmoukie (10 %).

L'armée russe postsoviétique, qui a fait le choix de conserver la conscription, se voit confrontée à la question des minorités nationales et religieuses.

Régulièrement, depuis la chute de l'URSS, les forces nationalistes et patriotiques agitent la menace d'une forte croissance de la population musulmane et le risque de voir l'armée composée d'une majorité de soldats d'origine musulmane à l'horizon 2015. Bien que de nombreux démographes s'accordent à dire que le taux de croissance des musulmans dépasse celui des Russes, il convient de nuancer ces propos. En effet, si elle reste pertinente pour les républiques du Caucase du Nord, cette tendance observée pourrait s'inverser dans la mesure où les Tatars et les Bachkirs (les deux groupes ethniques les plus importants de la communauté musulmane) possèdent le taux de croissance le plus faible parmi les musulmans russes (proche de celui des « Russes ethniques »). Aujourd'hui, le Tatarstan affiche un taux de fécondité de 1,4, le Bachkortostan de 1,6. En cela, ils ne diffèrent guère de la majorité des régions russes (1,7). La convergence des taux de naissance peut être illustrée par la convergence des pourcentages de mâles par cohorte d'âge : la démographe Judyth Twigg estime au vu du recensement de 2002 que les musulmans représentent 9,5 % des hommes de 18-19 ans, chiffre augmentant jusqu'à 13,2 % pour les 5-9 ans et déclinant à 12,7 % pour les 0-4 ans.

En réalité, l'armée est aujourd'hui confrontée à une insoumission forte parmi les conscrits d'origine slave, tandis que les *voenkomaty* (commissions militaires chargées de l'appel) des républiques du Caucase se distinguent avec sept candidats à la conscription pour une place (un chiffre qui s'explique par la réduction de la cohorte des conscrits consécutive à la professionnalisation de l'armée).

La presse continue néanmoins de se faire l'écho de rumeurs alarmistes et avance le chiffre (non corroboré par l'armée) de 13 % de représentants des minorités musulmanes dans l'armée, soit un taux plus élevé que la part de musulmans dans la société (11 %).

Enfin, des frictions se font jour du fait du prosélytisme virulent de l'Eglise orthodoxe, qui a profité de la chute de l'URSS pour prendre une large place au sein de tous les corps d'armée. Et la campagne de Tchétchénie ainsi que la présence de prêtres orthodoxes sur le champ de bataille ont encore augmenté les tensions au sein de l'institution militaire.

Engagée dans des réformes visant à sa professionnalisation, comment l'armée conçoit-elle la diversité nationale et religieuse en son sein ? Quelle place est donnée aujourd'hui aux minorités musulmanes et aux pratiques religieuses associées à l'islam ? Quels modèles historiques influent sur les choix et les pratiques mises en œuvre dans l'armée postsoviétique en termes de gestion des minorités musulmanes ? L'organisation particulière de la diversité ethnique et religieuse dans l'armée au cours des siècles précédents sous-tend notre questionnement sur la période actuelle. Il convient donc d'effectuer un rapide retour sur la gestion des populations musulmanes dans les siècles précédents pour comprendre comment l'Etat postsoviétique envisage les différences au sein de l'armée, et à partir de quels modèles il tente de les organiser dans un souci d'efficacité militaire.

Historique

Au cours des siècles passés, l'armée, instrument de conquêtes à l'époque impériale, puis instrument d'uniformisation, d'acculturation politique et linguistique à l'époque soviétique, n'a cessé de composer avec la diversité ethnique et religieuse, lui reconnaissant une place variable selon les époques. Si la participation des non-Russes aux forces armées est antérieure à la naissance de l'Empire russe, c'est avec l'apparition de l'Etat russe moderne que les populations musulmanes conquises seront intégrées dans l'Empire et associées aux conquêtes suivantes. Depuis la conquête du khanat de Kazan par Ivan le Terrible, en 1552, les musulmans comptent au rang des sujets de l'Empire russe : les troupes des Tatars de Kasimov servent dans les forces d'Ivan et participent à la conquête de la Volga et à la guerre de Livonie. Ivan envoie des prêtres orthodoxes pour convertir les non-Russes et les convertis de haut rang conservent alors leur statut social et économique. La stratégie d'Ivan consiste à intégrer les minorités militaires et les chefs politiques dans le service impérial pour leur enlever le leadership local. Ivan arme les nobles des Tatars de Kazan, d'Astrakhan et de Crimée pour encadrer des troupes purement russes. Ces nobles, qui dépendent du tsar pour leur carrière, participent à des opérations contre les ennemis de la Russie et exercent des fonctions de police interne.

Au début du XVIII^e siècle, la levée en masse touche principalement les paysans russes, mais plus l'Empire s'étend plus les non-Russes se voient intégrés dans l'armée. La création d'une armée russe moderne par Pierre le Grand implique la mise en place de la conscription en remplacement de la levée féodale promulguée en 1699-1700. Dès 1722, des ethnies minoritaires comme les Tatars de Cheremisov y sont assujetties, puis les Bachkirs. La noblesse tatare et transcaucasienne est accueillie dans le corps des officiers impériaux et dans la garde impériale. Vers 1750, des troupes d'allogènes composées de Bachkirs et de Tatars sont constituées. Ces troupes permettent aux non-Russes d'évoluer dans un milieu, une langue, une religion qui leur est propre. Le commandement y est presque exclusivement russe. Fort peu d'entre les non-Russes intègrent les troupes régulières (principalement les Tatars de la Volga et de l'Oural).

A cette époque, l'Eglise orthodoxe occupe une place dominante. Sa présence dans l'armée est régulée par la loi militaire de 1716, selon laquelle chaque régiment doit comprendre un prêtre orthodoxe. En 1719, un *oukaz* de Pierre le Grand étend leur présence à chaque bâtiment de la flotte. Il n'est pas rare que des prêtres bénissent les troupes et les officiers à l'occasion d'exercices, de fêtes ou de tout autre événement militaire.

Mais la fin du XVIII^e siècle voit également la reconnaissance de la tolérance religieuse au sein des troupes. La cérémonie du serment s'effectue en présence des représentants religieux de toutes les confessions représentées dans les unités, dans la langue vernaculaire puis progressivement en russe. Les musulmans gagnent le droit à la protection de l'Etat et, à certaines périodes, à l'accès à des subsides pour les mollahs affiliés aux troupes. On peut toutefois dresser un tableau contrasté de ces pratiques : mesures légales côtoient mesures personnelles de commandants disposés à respecter les coutumes religieuses de leurs soldats non orthodoxes.

Sous Nicolas I^{er} notamment, la Garde personnelle de Sa Majesté impériale est composée d'escadrons comprenant des montagnards du Caucase. Le général Benkendorff, organisateur personnel de la garde de l'Empereur de 1826 à 1844, connaisseur du Caucase pour y avoir servi,

fait inscrire dans les instructions relatives à la formation des montagnards du Caucase (en vue de leur intégration dans la garde) la consigne de ne leur servir ni porc ni jambon et de ne pas les gêner pendant les prières. Un poste d'*akhoun* (équivalent de l'imam) est rattaché à la garde. Dans les escadrons, on note la présence d'imams et de *muezdins* (ou *muezzins*, membres de la mosquée chargés de l'appel à la prière). En outre, le paragraphe 94 du règlement militaire de l'époque stipule qu'au-delà de trois cents représentants les juifs peuvent exiger la présence d'un rabbin. Chaque religion a le droit de célébrer ses services et rituels religieux, mais pas celui de conduire des activités missionnaires, exceptée l'Eglise orthodoxe. L'armée reflète la diversité culturelle de l'Empire, la parade s'effectuant avec tous les régiments nationaux.

La fin de l'époque impériale est marquée par l'introduction de la conscription universelle (1874). Et, malgré l'« universalité » déclarée du service militaire, des politiques de conscription différentes selon les origines géographiques, sociales ou pratiques religieuses sont appliquées : ainsi, aux marges de l'Empire, les minorités de Transcaucasie et du Turkestan en sont exemptées du fait de leur « faible niveau de développement civique ». Ces exclusions se maintiennent jusqu'à la Première Guerre mondiale. Elles concernent également les Kyrgyses, car ceux-ci ne parlent pas le russe et l'empereur craint qu'après leur avoir enseigné le maniement des armes ils ne fassent alliance avec les ennemis de l'Empire. Le même raisonnement sera appliqué aux Ouzbeks et aux Tadjiks.

Pendant la Première Guerre mondiale, puis la guerre civile, des formations musulmanes seront mises sur pied et utilisées pour répondre aux besoins de guerre. La « Division sauvage » est ainsi constituée de volontaires des régions montagneuses du Caucase ; des régiments de cavalerie regroupent des Tatars et des Turkmènes, tandis que d'autres Tatars puis des Bachkirs sont enrôlés dans l'infanterie. Après un an de guerre, une nouvelle loi sur la mobilisation (1915) prévoit l'enrôlement de populations non russes qui avaient été exemptées du service. Les populations visées sont celles des marges de l'Empire (Kyrgyses et musulmans de Transcaucasie). Ces mesures seront à l'origine de révoltes.

La Révolution mettra fin à la présence des trois mille sept cents prêtres orthodoxes et cent imams officiellement comptabilisés dans l'armée. L'Armée rouge, qui devient l'armée soviétique, va jouer un rôle essentiel dans la formation de l'homme soviétique : le service militaire devient l'école de la « nation ». L'armée est chargée d'alphabétiser et de russifier les populations et, par-dessus tout, de leur inculquer l'idéologie communiste.

A partir de 1924, les réformes de Frounze – qui succède à Trotski à la tête du Conseil militaire révolutionnaire – donnent lieu à la création de divisions nationales dans les républiques et les régions autonomes soviétiques. Le principe des unités nationales répond à la demande des républiques de conserver leurs unités et à la volonté du pouvoir de ne pas heurter des populations récemment soviétisées. Les unités nationales sont considérées comme des lieux de transition, de formation d'une élite militaire nationale. Unités « cadres » et unités nationales se côtoient, les unes accueillant les citoyens soviétiques maîtrisant le russe et fiables politiquement (une minorité), les autres (constituées dans chaque république soviétique ou dans des territoires plus restreints pour les autres nationalités, Asie centrale, Nord-Caucase) les recrues non russophones. Les besoins physiques et les besoins en termes de compétence alliés à la défiance des autorités à l'encontre de certaines minorités conduisent à de nombreuses circonvolutions : des bataillons « ethniques » sont organisés, tandis que des minorités jugées peu

fiables (originaires d'Asie centrale ou du Caucase du Nord) se voient exclues de la conscription, puis réintégrées progressivement. Le Conseil des commissaires du peuple montre de cette façon qu'il ne veut pas sacrifier la capacité de combat aux objectifs de la politique des nationalités du Parti communiste de l'Union soviétique.

Pour les croyants de toutes les religions, l'heure n'est plus aux revendications de voir leurs droits religieux respectés : une longue période d'athéisme virulent s'ouvre. L'Union des militants athées (*Soiouz Voinstvouïouchtchikh Bezbojnikov*), active dans la société soviétique, entame une campagne antireligieuse au sein de la RKKA (Armée rouge) sous les auspices du POUr (la direction politique de l'armée).

Il est intéressant de souligner que les autorités militaires soviétiques aboutissent aux mêmes conclusions que les officiers tsaristes s'agissant de l'inclusion des non-Russes. Deux dangers principaux sont notamment perçus : l'un concerne les nationalités les plus « développées », tels les Ukrainiens et les Géorgiens, qui pourraient utiliser la formation et les armes fournies par l'Etat pour menacer l'existence même du régime ; l'autre les nationalités dites « arriérées » en termes de « développement civique », qui risqueraient de faire baisser l'efficacité du combat. Certaines minorités musulmanes (comme les Tatars) passent néanmoins pour posséder un sens naturel du militaire.

A la fin des années 1930, le démantèlement des unités territoriales et nationales est décidé et entériné par une résolution du Comité central et du conseil des ministres en faveur de l'intégration, qui est votée en 1938. Les unités sont condamnées par Staline comme de potentielles bases arrière pour une attaque contre l'URSS. Ce démantèlement intervient également dans le cadre de la politique de centralisation et de russification menée par ce dernier.

Mais la guerre vient marquer un coup d'arrêt au démantèlement des formations nationales. En novembre 1941, quarante et une unités nationales sont montées dans tout le pays. Dans un discours prononcé sur la place Rouge en juillet 1941, Staline pose l'Armée rouge en héritière de l'Armée impériale, mobilisant les différentes nationalités de l'Empire contre les ennemis communs. La performance des formations musulmanes pendant la Seconde Guerre mondiale, appelée « Grande Guerre patriotique » par les Soviétiques, laisse cependant des impressions mitigées aux autorités : d'un côté, des unités musulmanes se sont distinguées, notamment dans la défense de Moscou, Stalingrad et dans le Caucase ; de l'autre, le nombre important de musulmans ayant rallié des formations allemandes (on estime entre 250 000 et 1,4 million le nombre de musulmans ayant rejoint les troupes allemandes) a renforcé le doute des autorités russes quant à la fiabilité politique des soldats musulmans.

Après la « Grande Guerre patriotique », ces unités sont démantelées et la méfiance persistante du haut commandement à l'égard de certaines nationalités (comme les Tchétchènes, soupçonnés d'avoir collaboré avec les Allemands) conduit à la mise à l'écart de ces populations du corps des officiers, voire à leur déportation, tandis que des bataillons moins prestigieux (*stroïbaty*), les troupes non stratégiques et l'arrière accueillent les recrues ne maîtrisant pas le russe, c'est-à-dire en majorité des hommes originaires d'Asie centrale et du Caucase du Nord. La hiérarchie militaire est alors dominée par les Slaves. C'est à cette époque que le phénomène du *zemliatchestvo* (regroupements ethniques résultant de tensions entre groupes) fait son apparition, bientôt suivi par la *dedovchtchina* (bizutage

violent de jeunes conscrits par les anciens), qui s'appuie en partie sur les tensions ethniques et religieuses existantes.

Aux premières heures de la guerre d'Afghanistan, les tensions entre Russes et non-Russes, orthodoxes et musulmans vont se trouver à nouveau exacerbées. Les forces d'invasion initiales sont principalement composées de conscrits d'Asie centrale, soit plus de 90 % de musulmans. Cinq divisions sont mobilisées dans la région militaire du Turkménistan, regroupant les régions centre-asiatiques. L'état-major estime alors que les soldats seront plus facilement acceptés par les Afghans s'ils sont musulmans comme eux. Les conscrits de Tchétchéno-Ingouchie sont envoyés par train au point de rassemblement. Certains capturent leurs accompagnateurs et agitent aux fenêtres des drapeaux ornés des symboles musulmans, avant d'être finalement expédiés en Afghanistan. Mais la formation militaire limitée de ces hommes, leur pauvre connaissance de la langue russe rendent leur intégration difficile. De plus, des occasions de fraternisation découlent de cette proximité ethnique et religieuse ; de nombreux appelés refusent de se battre ou désertent. En 1980, les unités recrutées parmi les musulmans sont retirées et remplacées par des unités originaires de Russie (à majorité slave). Les musulmans, malgré leur retrait, paieront un lourd tribut à cette guerre : ils représenteront 21,3 % du total des morts en Afghanistan (14 626). La fraternisation avec les Afghans ne s'est pas limitée aux conscrits d'Asie centrale, puisque les Tatars eux-mêmes, considérés comme une population bien assimilée et fiable, ont fraternisé avec l'ennemi. Insubordination et défection sont également à déplorer de leur part. Cette expérience renforce la croyance du commandement de l'armée en la non-fiabilité des soldats musulmans au combat.

L'armée postsoviétique

Comme le montre ce bref aperçu historique de la gestion des minorités ethniques et religieuses, l'armée a été le terrain de tensions multiples. L'armée postsoviétique a hérité de ces tensions, qui s'organisent selon deux lignes : celles entre originaires d'Europe et d'Asie, qui, à la chute de l'URSS et à la sortie des républiques centrasiatiques, sont devenues des tensions entre Russes et non-Russes (cette nuance est traduite en russe par l'opposition des termes « *rousskii* », qui désigne le Russe du point de vue de son origine « ethnique », et « *rossiiski* », qui désigne le ressortissant de l'Etat russe), et des tensions entre orthodoxes et musulmans.

Elle a hérité de la *dedovchtchina*, du *zemliatchestvo* (qui s'articulent souvent autour de problématiques ethniques et religieuses) et des bataillons non combattants et peu prestigieux redoutés des communautés musulmanes, les *stroibaty*, allégés des populations centrasiatiques et sud-caucasiennes (après la disparition de l'URSS) mais concentrant toujours des minorités du Caucase du Nord et les musulmans de la Volga. Ces bataillons de construction servent également de bataillons disciplinaires destinés à tous types de conscrits. Ils ont une mauvaise réputation, tant pour la dureté des tâches dont ils ont la charge que pour l'attitude de leurs officiers à l'égard des conscrits en général et de ceux d'origine musulmane en particulier. Du

fait de leur faible niveau en russe ou de leur manque de qualifications, les conscrits du Caucase du Nord y sont traditionnellement envoyés en grand nombre.

De plus, l'armée russe postsoviétique est prise dans des contradictions qui la mettent en porte-à-faux avec ses principes d'organisation : alors que la Constitution de 1993 (article 28) garantit « à chacun [...] la liberté de conscience, la liberté de croyance, y compris le droit de professer et pratiquer individuellement ou avec d'autres religions [...] », la loi fédérale « sur le statut des militaires » de 1998 (statut 8, article 4) interdit toute création et activité d'organisation religieuse dans les unités et ne garantit pas la liberté de conscience ni la possibilité de remplir ses obligations religieuses. La Constitution s'appliquant aussi aux soldats, les autorités militaires se voient donc contraintes de respecter la pluralité religieuse. Laissée à l'appréciation des commandants, la gestion de cette dernière a induit des pratiques informelles et arbitraires au sein de l'institution militaire.

Enfin, agitée, comme la société, par des tendances xénophobes à l'égard des Caucasiens en particulier (voir notamment les violences subies par les migrants de la part des organisations nationalistes extrémistes et l'augmentation des agressions contre les militaires nord-caucasiens relevée par les organisations non gouvernementales russes depuis le début de la première campagne de Tchétchénie), elle a du mal à se positionner promptement lorsque ses membres s'aventurent sur des terrains douteux : ainsi, quand à l'automne 1998 le général à la retraite Albert Makachov² tient un discours antisémite à la Douma, l'armée mettra près d'un mois à réagir à ses propos. Le ministre de la Défense de l'époque, le maréchal Igor Sergueïev, dans une interview à l'agence Interfax, déclarera finalement : « Le personnel des forces armées russes et le corps des officiers ne partagent pas les opinions du général Makachov concernant la question des nationalités. Les forces armées ont été et continuent d'être multinationales dans leur composition. »

En dépit de cette déclaration, la question de la diversité ethnique et religieuse reste d'actualité, mais elle demeure complexe du point de vue des modalités d'étude du phénomène, de fait du caractère pluriel de la communauté musulmane et de son mode d'organisation.

En effet, l'étude des minorités (ethniques ou religieuses) dans les forces armées de Russie est rendue difficile par l'absence de statistiques et par l'impossibilité de classer les individus selon des critères d'appartenance ou d'origine identitaire. La faible diffusion des rares sondages réalisés au sein de l'armée (et dont les résultats sont d'ailleurs sujets à caution) constitue un autre obstacle à la connaissance de ce milieu.

Ensuite, la religion musulmane ne se compose pas d'une entité monolithique : l'islam est une religion complexe, avec des subdivisions (sunnite, chiite, soufie...), des mouvements variés, des courants multiples sur lesquels pèsent diverses personnalités spirituelles. La communauté musulmane est divisée non seulement selon des lignes religieuses mais aussi selon des lignes « ethniques », et l'appartenance à tel ou tel clan peut influencer sur la religiosité des uns et des autres. De multiples groupes nationaux et identités culturelles se chevauchent (urbaines, rurales, etc.) et la communauté musulmane est décentralisée géographiquement, comme le montre la

² Albert Makachov est un député communiste, ancien général ultranationaliste, concurrent de Boris Eltsine à la présidence de la Russie en 1991 ; il s'était déjà illustré pour avoir été le premier en Russie à dénoncer publiquement Gorbatchev pour l'acceptation de l'unification allemande (juin 1990).

répartition régionale détaillée plus haut. C'est pourquoi il serait nécessaire de poursuivre cette recherche par d'autres études abordant la question du pluralisme ethnique et religieux dans l'armée dans les différentes régions de la Fédération de Russie.

Enfin, les musulmans de Russie ne possèdent pas d'institution équivalente à celle de l'Eglise orthodoxe et sont divisés en plusieurs communautés. La liberté de conscience et de croyance apparue à la faveur de la disparition de l'URSS n'a pas constitué un fondement à leur unification. Plusieurs instances se disputent les faveurs du pouvoir, et cette division explique sans doute leur difficulté à s'imposer sur la scène politique. Les trois institutions musulmanes les plus importantes sont la Direction centrale des musulmans de Russie présidée par Talgat Tadjoutdine, la Direction spirituelle des musulmans de Russie présidée par Ravil Gainoutdine (qui est également président du Conseil des muftis de Russie) et le Centre de coordination pour les musulmans du Caucase du Nord, dirigé par Ismaïl Berdiev. Le Conseil des muftis est en opposition permanente avec la Direction spirituelle des musulmans de Russie. De plus, sur le territoire de Russie, plus de quarante *muftiyas* (conseils islamiques ou conseils des affaires religieuses) siègent dans les républiques et les régions.

La question de la laïcité doit également être soulevée, dans la mesure où l'appartenance « ethnique » d'un individu ou d'un autre n'entraîne pas automatiquement une appartenance religieuse (orthodoxe ou musulmane). Or, il est probable qu'un grand nombre de militaires (et en particulier ceux formés à l'époque soviétique, dominée par l'athéisme) ne se reconnaissent dans aucune des religions dites « traditionnelles ».

A la complexité du phénomène s'ajoute la difficulté du terrain et des sources : l'armée russe est aujourd'hui une nébuleuse difficilement accessible. Bien que soumises à caution, les sources journalistiques civiles et militaires demeurent une partie importante du corpus de cette recherche. Elles ont été intégrées dans ce travail après confrontation avec des articles de revue et entretiens avec des spécialistes (civils, militaires et anciens militaires). La majorité de ces interlocuteurs a préféré rester anonyme. Néanmoins, trois des entretiens auxquels il est fait référence dans ces pages ont été publiés parallèlement avec l'accord de leurs auteurs dans un numéro de la revue électronique *The Journal of Power Institutions in Post-Soviet Societies* consacré aux non-Russes dans l'armée russe de l'époque impériale à nos jours.

DE LA CREATION DE L'ARMÉE RUSSE POSTSOVIÉTIQUE À L'ÈRE POUTINE : LES FACTEURS EXARCÉBANT LES TENSIONS

On peut distinguer trois facteurs majeurs contribuant au renforcement des tensions et des clivages hérités de l'époque soviétique (entre Russes et non Russes ainsi qu'entre orthodoxes et musulmans) dans les forces armées de la Russie postsoviétique : en premier lieu, la politique prosélyte de l'Eglise orthodoxe, facilitée par une armée soucieuse de combler le vide laissé par la disparition de l'idéologie soviétique, qui pose la question de la séparation de l'Eglise et de

l'Etat et de la laïcité des institutions publiques ; en deuxième lieu, la campagne de Tchétchénie, qui pose elle la question du poids de la Tchétchénie dans la gestion de la pluralité ; et enfin celui de l'abandon progressif du principe d'extraterritorialité régissant les forces armées depuis l'époque soviétique. Cette mesure, comme certains aspects des deux précédentes, ont conduit au regroupement des conscrits dans l'armée selon des lignes ethniques ou religieuses, avec le risque de renforcer des tensions tant au niveau militaire qu'au niveau étatique. D'un point de vue militaire, ces mesures, souvent officieuses et motivées par des situations particulières, ont induit des situations en contradiction totale avec les principes prônés par l'armée.

Le rapprochement de l'armée et de l'Eglise orthodoxe

Se considérant comme une organisation représentant les intérêts religieux de la majorité de la population russe, l'Eglise orthodoxe a demandé l'autorisation, dans les années 1990, de mener des activités pastorales dans des sphères qui lui étaient fermées pendant l'ère soviétique, tels l'armée et les ministères dits « de force ». Ainsi, le 18 juillet 1995, est créée la division du synode chargée des relations avec les forces armées et les structures de maintien de l'ordre. L'énergie et l'empressement déployés par l'Eglise orthodoxe pour faire revenir les militaires en son sein rejoignent la position des commissaires politiques reconvertis dans la formation, qui prônent une alliance entre les deux institutions pour combler le vide idéologique laissé par la disparition de l'URSS. De plus, bien qu'une majorité d'officiers supérieurs ait été formée à l'époque soviétique et que, de ce fait, la plupart professe l'athéisme, beaucoup se considèrent comme « ethniquement orthodoxes ». L'Eglise orthodoxe a donc pu bénéficier d'un terrain favorable et pénétrer l'institution militaire grâce à l'activisme des commandants opérationnels, alors que la direction du ministère de la Défense demeurait mitigée sur l'introduction des aumôniers dans l'armée, faisant dire à Sergueï Mel'kov, ancien spécialiste des questions religieuses au sein du ministère de la Défense, que « la fusion entre certains leaders militaires et l'Eglise orthodoxe avance plus vite que celle entre l'Eglise orthodoxe et le gouvernement ».

Le nombre des prêtres a crû au cours des années, et l'on estime à 2 000 environ le nombre de prêtres en relation avec des unités (dont 950 de manière permanente) et à 600 le nombre de lieux de culte au sein des unités ou à proximité.

• Des bénédictions perçues comme humiliantes par les musulmans

L'action de ces prêtres au sein de l'armée, facilitée par une partie des commandants d'unités, contredit fortement les fondements de l'Etat russe dont la Constitution, nous l'avons rappelé précédemment, pose la séparation d'avec l'Eglise. Dans les faits, au début des années 1990, il n'est pas rare d'entendre parler de conscrits emmenés de force à l'Eglise par leur commandant soucieux d'appliquer les nouvelles consignes. Cette pratique a aujourd'hui complètement disparu. Mais d'autres problèmes demeurent, comme les bénédictions tous azimuts en toute

occasion : cérémonies de serment, fêtes militaires, remise de diplômes militaires dans les académies, exercices militaires de grande ampleur sont l'occasion pour les prêtres de bénir les troupes sans distinction de leur appartenance religieuse, sans possibilité pour les conscrits non orthodoxes de sortir du rang.

Des représentants de la société civile s'expriment sur ce sentiment d'humiliation ressenti encore aujourd'hui alors que ces pratiques persistent. Abdourachid Saïdov, journaliste et écrivain daghestanais, déclare :

« Pour parler des attitudes à l'égard des musulmans, il est possible de dire avec assurance que dans l'armée russe, il y a une discrimination envers les minorités religieuses. Comment cela se manifeste-t-il ? Pour prendre juste un exemple, quand des conscrits se préparent à prêter serment, vous ne voyez jamais un mollah ou un rabbin pour les bénir. Mais un prêtre orthodoxe sera forcément là pour asperger tout le monde d'eau bénite – musulmans, juifs, athéistes, Hare Krishnas – et les bénir avec la croix. [...] On devrait leur ordonner de sortir du rang puisque cela ne les concerne pas. Ce serait la bonne chose à faire. Mais ce n'est pas autorisé et l'eau bénite est aspergée sur les musulmans. C'est de la discrimination. En plus, chaque compagnie est sous le contrôle de prêtres de l'Eglise orthodoxe. Chaque navire a son propre prêtre³. »

Les agences Muslim Press et Muslim News ainsi que le site d'information indépendant islam.ru, proche de la Direction spirituelle musulmane du Daghestan (DOuMD) – direction spirituelle unique qui s'est imposée en 1994⁴ –, rapportent régulièrement des témoignages de musulmans aspergés d'eau bénite contre leur volonté s'adressant aux imams des mosquées voisines pour leur demander d'intervenir auprès des autorités militaires et obtenir l'autorisation ne pas prendre part aux rites orthodoxes. Face à la possibilité croissante pour les représentants de la foi orthodoxe de pouvoir se rendre dans leur église, les musulmans vivent comme une injustice l'impossibilité de ne pouvoir observer leurs rites : « Dans un Etat laïque, ce qui est notre cas selon la Constitution russe, la religion ne devrait pas être présente dans l'armée, ni dans les écoles. Sinon il devrait y avoir les mêmes conditions pour toutes les religions pour pratiquer les rites religieux dans l'armée et dans toutes les sphères publiques », renchérit en 2008 Abdourachid Saïdov.

• Le profil bas des autorités musulmanes

Les autorités spirituelles musulmanes sont divisées sur les relations à avoir avec l'Eglise orthodoxe. La Direction centrale des musulmans de Russie voit l'islam en Russie comme une religion minoritaire dans un pays dominé par l'orthodoxie et accepte la primauté de l'Eglise orthodoxe et son influence culturelle dominante dans la société russe. Le Conseil des muftis,

³ Interview d'Abdourachid Saïdov, <http://www.pipss.org/index2391.html>, paragraphe 3.

⁴ Depuis l'éclatement de la Direction spirituelle des musulmans du Nord-Caucase (créée en 1940) en 1992, chaque république autonome de la Fédération s'est dotée de sa propre direction spirituelle. Celles-ci se sont cependant rapidement scindées en *muftiya* ethniques. Une direction spirituelle unique s'est imposée au Daghestan en 1994. Elle contrôle les activités des mosquées et tente de contrôler les mouvements radicaux.

quant à lui, prône l'égalité entre l'orthodoxie et l'islam, ce qui implique une reconnaissance officielle du caractère multinational et multiconfessionnel du pays. Bien que divisée sur cette question, la hiérarchie musulmane sera profondément irritée par la politique exclusive de l'armée en faveur de l'Eglise orthodoxe au début des années 1990, comme par la volonté de l'Eglise de faire de l'armée son pré carré. Elle est pourtant contrainte de garder un profil bas. La guerre en Tchétchénie en est la raison principale. Aussi, au milieu des années 1990, lorsque des imams sont interpellés par de jeunes musulmans à l'occasion de rencontres ou de forums pour intervenir auprès des autorités militaires et calmer les ardeurs des prêtres dans l'armée, ils ne peuvent que promettre de « faire leur possible », les autorités spirituelles musulmanes restant de leur côté silencieuses.

Ce n'est qu'en 1997, un an après la fin de la première campagne de Tchétchénie, que, face à l'intensification des relations entre l'armée et l'Eglise orthodoxe, le président du Conseil des muftis et président de la Direction spirituelle des musulmans de Russie, Ravil Gainoutdine, écrit dans son ouvrage *Islam, Vera, miloserdse i terpimost' (Islam, foi, miséricorde et tolérance)* :

« Nous sommes gravement préoccupés par le fait que les actions unilatérales et irréfléchies de certains responsables du ministère de la Défense ébranlent l'armée, l'entraînent vers des divisions ethniques et religieuses, en opposant la religion orthodoxe à toutes les autres. Seule l'Eglise orthodoxe russe bénéficie, en effet, d'un accord de coopération avec le ministère de la Défense⁵. Les premières églises orthodoxes et des prêtres ont fait leur apparition au sein de l'armée. Devant une telle politique du ministère de la Défense les citoyens sont atterrés et se posent bon nombre de questions. Notre armée ne serait-elle composée que d'orthodoxes ? »

• La constitution d'unités orthodoxes

Le rapprochement de l'Eglise orthodoxe et de l'armée conduit l'état-major à promouvoir des expériences contraires aux principes de l'organisation militaire : la création d'unités « orthodoxes » est remarquable au milieu des années 1990 et jusqu'en 2000⁶. Menée au nom de la lutte contre la *dedovchtchina*, cette expérience voit la mise en place d'unités toujours en service aujourd'hui.

Le phénomène des unités orthodoxes reste toutefois un phénomène minoritaire, à en juger par le recoupement de sources journalistiques et de témoignages d'experts qui ont souhaité garder l'anonymat. On peut estimer leur nombre à moins d'une dizaine.

Elles sont pour la plupart stationnées dans des régions où sont édifiés des monastères. L'armée ne pouvant demander à ses membres de révéler leur religion, des biais sont trouvés pour sélectionner les représentants de ces unités monoreligieuses : les conscrits sont principalement

⁵ Le 2 mars 1994, le patriarche de Moscou et de toutes les Russies, Alexis II, signe un accord de coopération avec le ministre de la Défense, Pavel Gratchev, créant un comité de coordination entre l'Eglise orthodoxe et l'armée qui sera mis sur pied le 18 juillet 1995.

⁶ Source du ministère de la Défense, Paris, février 2008.

des séminaristes ou des conscrits recommandés par des prêtres. Y sont également assignés « les appelés qui ont déclaré être actifs dans telle ou telle organisation religieuse ». Une de ces unités appartient aux Troupes du génie de la région militaire de Moscou et se trouve dans le bourg d'Arsaki, dans l'oblast de Vladimir. Une partie des conscrits vient du séminaire de Sergueïev Possad. Elle est communément appelée « *Pravoslavnyi polk* » (le bataillon orthodoxe). Il existe également une unité de ce type au sein des Troupes des missiles stratégiques (RVSN) stationnée dans la ville de Kozelsk (oblast de Kalouga), une unité située sur l'île de Valaam, en Karélie, ainsi qu'une base militaire officiellement orthodoxe. Ces unités, au dire des militaires, attirent beaucoup de conscrits, car la *dedovchtchina* y aurait disparu. En réalité, des observateurs russes infirment ces propos et constatent que, bien au contraire, le bizutage y règne toujours. La mise en place, « à titre expérimental », de ce type d'unité a été largement condamnée à la fin des années 1990, notamment par des spécialistes de l'Islam comme Aleksey Malashenko. A notre connaissance, les autorités spirituelles musulmanes n'ont pas fait de déclarations officielles sur cette question.

La première campagne de Tchétchénie

La première campagne de Tchétchénie va balayer toute possibilité de dialogue sur ce thème et exacerber les tensions existantes. La qualification du conflit et sa gestion renforcent les tensions politiques ainsi que les anciens clivages. La forte présence de l'Eglise orthodoxe dans l'armée et le début de la guerre en Tchétchénie vont pousser les autorités spirituelles musulmanes à s'intéresser à la cause des militaires musulmans. Dès 1994, des dispositifs sont mis en place par les autorités spirituelles musulmanes pour leur porter assistance : la Direction spirituelle des musulmans de la région centre-européenne de Russie (DOuMER) crée un poste de représentant auprès des militaires musulmans en son sein, tandis que le Centre culturel islamique instaure un Comité pour les militaires musulmans.

La première campagne de Tchétchénie est menée dans le but de « restaurer l'ordre constitutionnel et l'intégrité territoriale ». Mais, très vite, cette guerre est présentée par les Tchétchènes et les Nord-Caucasiens comme un conflit entre le monde orthodoxe et le monde musulman. La présence systématique de prêtres orthodoxes au départ des troupes et sur le terrain, bénissant hommes et matériel, accentue encore le caractère religieux du conflit, qui perdure pendant la seconde guerre de Tchétchénie : « La soi-disant "opération contre-terroriste" en Tchétchénie est une vraie guerre sainte. Les prêtres russes bénissent la guerre et envoient des soldats pour nous tuer nous les musulmans ! » s'emporte Abdourachid Saïdov.

La gestion des conscrits tchétchènes et musulmans en général y contribue. D'autant que les leçons de la guerre d'Afghanistan ne sont pas tirées, et les erreurs répétées. Les conscrits des régions à forte majorité musulmane, y compris les Tchétchènes, sont expédiés sur le champ de bataille, mais très vite les officiers les renvoient par crainte de les voir rejoindre les unités militaires illégales. Les Tchétchènes sont donc écartés du front sans qu'aucune décision officielle ne l'ordonne. Ce qui conduit, comme le note Françoise Daucé, à une « uniformisation ethnique

des troupes en Tchétchénie », renforçant encore dans l'esprit des musulmans le sentiment de guerre des religions. De peur d'être stigmatisées et écartées, certaines régions musulmanes s'empressent d'afficher leur loyauté. C'est le cas du Daghestan (république voisine de la Tchétchénie) qui, le 1^{er} septembre 1995, alors que la guerre en Tchétchénie fait rage, réintroduit le NVP (*Natchal'naïa Voennaïa Podgotovka*), préparation militaire de base dans les écoles (alors que, dans le reste de la Russie, il ne sera réintroduit qu'en 1999) et met en place un programme d'éducation patriotique sur quatre années (1995-1999) incluant des jeux militaires (*zarnitsa*) très appréciés à l'époque soviétique. Le commissariat militaire de la république du Daghestan fait rapidement paraître des chiffres qui attestent que les insoumissions et les désertions baissent et qu'elles restent en majorité le fait de Tchétchènes et non de Daghestanais (insoumis en 1997 : 3 609 ; en 1998 : 1 639 dont 1 204 Tchétchènes).

D'autres, au contraire, marquent leur désaccord avec la politique menée en refusant de soumettre leurs jeunes au service militaire. En février 1998, le Centre social tatar (TOTs) mène une campagne pour demander l'arrêt de la conscription forcée des jeunes de la république sans leur consentement sous forme écrite et en présence de leurs parents. La demande est adressée au président de la République et au commissaire militaire. Légalement, les recrues ne peuvent être envoyées sur des « points chauds » qu'après six mois dans l'armée et avec leur accord. Mais certains généraux affirment que « l'agression a été commise par des extrémistes et des terroristes internationaux » ; or, dans ce cas, « le principe de volontariat pour la participation du soldat à la défense de sa patrie n'existe pas ». Le 20 septembre 1999, l'appel est suspendu dans la république du Tatarstan. Témoignage de la tension religieuse qui règne à l'époque : dans son appel au gouvernement tatar, le TOTs dénonce ce qu'il perçoit comme « la conversion forcée dans l'armée » des peuples musulmans de Russie.

L'assouplissement officiel du principe d'extraterritorialité dans l'armée

En fond de cette « fusion » armée-Eglise et de la guerre en Tchétchénie, l'assouplissement ou, en réalité, l'abandon partiel et officiel du principe d'extraterritorialité constitue un autre facteur susceptible d'exacerber les tensions interethniques dans l'armée. Le principe d'« extraterritorialité » qui régissait les forces armées soviétiques et continue de régir les forces armées russes postsoviétiques consiste à envoyer les recrues dans une autre région que celle dont ils sont originaires, et repose sur une idée forte : le brassage des nationalités. Cet abandon ne constitue pas une décision concertée, mais bien une adaptation à la crise économique qui touche les armées dans les années 1990, puis progressivement une contrepartie à l'aide économique apportée par les parents des conscrits aux unités laissées à l'abandon.

L'armée est en effet très sévèrement touchée par la crise économique, qui a entraîné une forte réduction du budget de la Défense, conduisant à une véritable paralysie de l'institution. Les forces armées n'ont plus de moyens de subsistance et se montrent, notamment, incapables d'assurer la mise en application du principe d'extraterritorialité. Ainsi, dans la région de Moscou, 60 % des conscrits originaires de la ville de Moscou servent toujours dans la capitale faute de

pouvoir être envoyés dans des régions lointaines. Ce même phénomène est observé dans les autres régions militaires, y compris celle du Caucase du Nord.

Durant cette période chaotique, qui se prolonge jusqu'au milieu des années 2000, la population, les pouvoirs locaux et un certain nombre d'entreprises se mobilisent dans un élan inédit pour venir en aide à l'armée, garantir de bonnes conditions de service aux recrues et parer ainsi aux manquements de l'Etat. Cette mobilisation de la population et des autorités locales est rendue possible grâce aux liens historiques noués entre la société et l'armée par Trotski – liens intériorisés au cours de la période soviétique qui resurgissent dans la Russie postsoviétique. Ces liens privilégiés, connus sous le nom de « *chefstvo* » (patronage ou parrainage), ont fait leur apparition au sein de l'Armée rouge à la fin de la guerre civile. Ils sont vécus par les dirigeants comme une véritable « relation » entre l'armée et les autorités locales. L'objectif est double : matériel (don d'argent et de produits de première nécessité) et idéologique (promotion de l'unité entre l'armée et le peuple).

Face au durcissement du phénomène de la *dedovchtchina* au cours de ces années, la notion de contrepartie s'est introduite progressivement dans le *chefstvo* : les municipalités voient dans le dénuement de l'armée et la pratique du *chefstvo* un levier pour exiger une protection effective de leur cohorte de jeunes appelés à servir. Dans la mesure du possible, elles établissent des liens avec les unités dans lesquelles ceux-ci sont envoyés, conditionnant leurs dons à leur sécurité et à leur bien-être. Dans d'autres cas, les dons aux unités ou aux navires sont soumis à l'acceptation des autorités militaires concernées de bien vouloir prendre leur contingent de conscrits, cela afin de pouvoir les suivre de près et contrôler le bon déroulement du service. Ainsi, des régions entières obtiennent que leurs jeunes hommes servent à une distance raisonnable de leurs lieux de résidence, et ce jusqu'au milieu des années 2000. L'amélioration des conditions de vie des militaires sous le second mandat de Vladimir Poutine entraîne toutefois une persistance de cette pratique, avec quelques nuances : cette fois, c'est aux représentants de l'armée d'exiger une contrepartie financière (en d'autres termes un pot de vin) pour garantir le service des conscrits à proximité de leurs parents. Le témoignage d'un représentant du Centre culturel daghestanais confirme cet état de fait :

« Récemment j'ai entendu dire que les gens au Daghestan avaient commencé à payer des pots-de-vin pour que leurs fils soient pris dans l'armée, alors qu'avant les gens payaient des pots-de-vin pour qu'ils évitent l'armée ! C'est une nouvelle tendance. [...] on dit que pour de l'argent il est possible d'organiser le service de son fils dans les forces au Daghestan, pour qu'il n'ait pas à quitter la région. L'idée c'est : "il est parti à l'armée à 100 km, à une heure de la maison, il ne sert pas très loin". De cette façon c'est facile pour les parents de le surveiller⁷. »

De fait, aujourd'hui, en Russie, tout conscrit peut, s'il en a les moyens financiers, servir dans sa région d'origine. Cette pratique n'est pas sans conséquences, car elle entraîne des regroupements communautaires et des conflits entre groupes de conscrits originaires de la même région et officiers (qui restent en majorité « d'origine slave », comme en témoignent les associations culturelles). Les ONG ou les associations culturelles nationales, qui ont constaté une augmentation de ce type de conflits ces dernières années, sont amenées à les régler de

⁷ Interview d'Abdoucharid Saïdov, *op. cit.*, <http://www.pipss.org/index2391.html>, paragraphe 18.

manière officieuse. Le mode de résolution du conflit généralement appliqué étant la dispersion des conscrits dans différentes unités – en d’autres termes, le rétablissement du brassage autrefois garanti par le principe d’extraterritorialité.

LE DEUXIÈME MANDAT DE VLADIMIR POUTINE OU LA POLITIQUE DE RÉCONCILIATION

Dans une situation postconflictuelle, la priorité d’un Etat multiethnique consiste à assurer le rétablissement de la coopération ethnique et une transition vers une armée unifiée, réintégrant en son sein les minorités impliquées dans le conflit et prévoyant un traitement équitable de celles-ci.

Dans le cas de la période d’entre-deux-guerres qui marque la fin de la première campagne de Tchétchénie, c’est une gestion interethnique prudente que va mettre en place le Président russe. Des signaux tant officiels qu’informels seront émis en faveur des minorités musulmanes. Certains toutefois peuvent être perçus comme porteurs, à terme, de tensions.

La main tendue du Président

Alors que la tension est à son comble et qu’un certain nombre d’observateurs redoutent une confrontation religieuse et s’en inquiètent dans les médias, Vladimir Poutine tente de renouer avec les minorités musulmanes.

Le second conflit en Tchétchénie est marqué par un changement de vocabulaire : le terme de « wahhabites » utilisé durant le premier conflit est abandonné au profit de ceux de « bandits » et de « terroristes ». Traditionnellement, l’islam russe est composé de représentants des courants sunnites, influencés par le soufisme, et cela dans une grande partie des régions musulmanes, ce qui explique que l’extrémisme n’a relativement que peu de prise en Russie ; les musulmans s’étaient donc offensés de cette assimilation aux musulmans extrémistes.

Le tournant pris au début de la deuxième campagne permet de renouer le dialogue entre les autorités russes et les autorités spirituelles musulmanes. D’autre part, le Saint-Synode fait savoir qu’il veut rétablir le dialogue avec les autorités musulmanes de Nord-Caucase.

Vladimir Poutine recherche la collaboration des musulmans pour lutter contre l’insoumission, qui reste forte dans les régions musulmanes, et exige un engagement patriotique fort. Le premier signe de normalisation des relations avec les musulmans est la réintégration des conscrits tchéchènes dans les forces armées et les services de sécurité. Interrompue en 1994-1995, tentée brièvement en 1996 mais rendue difficile par la perte des documents d’identité des jeunes conscrits, elle est officiellement de nouveau mise en place en 2000-2001, avec des

effectifs toutefois très réduits : nombre de Tchétchènes ne vivent plus en Tchétchénie, et peu de Tchétchènes sont en réalité incorporés du fait de l'insoumission ou du refus des parents de laisser leur enfant servir sous les ordres d'officiers passés par la Tchétchénie.

Il n'existe aucune source militaire accessible sur les modalités de réintégration des conscrits tchétchènes dans l'armée ni sur le succès de cette entreprise. La presse constitue l'unique source d'information, et elle nous brosse un tableau chaotique du phénomène. Elle est à la fois le reflet des fantasmes générés par l'image (véhiculée par le pouvoir) du « bandit » tchétchène et le diffuseur, voire l'amplificateur de ces fantasmes. Ainsi peut-on lire dans la presse des informations concernant des protestations de commandants refusant d'accueillir des Tchétchènes dans leurs unités par crainte de mutineries, et d'autres justifiant le refus d'intégration par la peur de mettre leurs femmes et leurs filles en danger (sic !).

De nombreux exemples témoignent de l'insoumission des conscrits tchétchènes malgré l'effort entrepris par l'armée pour prendre en compte leurs spécificités religieuses. Ainsi, à l'automne 2001, 525 appelés tchétchènes sont incorporés et, au printemps 2002, seulement 70 ; les principales unités d'affectation sont les Troupes de chemins de fer et le ministère de l'Intérieur. Les premières expériences sont décrites comme ardues. Une unité des forces de l'Intérieur basée à Samara accueille quelques Tchétchènes autorisés à prier et à se rendre dans une mosquée cinq fois par jour et à y célébrer la fête de l'Id al-Fitr (la fête de la rupture du jeûne). Malgré cela, les appelés refusent de prêter le serment d'allégeance à la Russie. Ils seront dispersés dans huit régions différentes.

En novembre 2001, l'armée russe annonce la constitution d'une compagnie sportive au sein de la 27^e brigade du détachement d'infanterie mécanisée de la région de Moscou. Présentée à la presse, la compagnie, formée de cinquante Tchétchènes, voit dix-huit de ses membres s'échapper et regagner la Tchétchénie. Retrouvés et renvoyés dans leur cantonnement, les appelés refusent de manger au réfectoire et de porter l'uniforme. Bien qu'autorisés à sortir de l'unité librement, ces hommes se montrent ingérables, selon l'armée, qui démantèle la compagnie.

Les conscrits tchétchènes font peur et la majorité des journaux véhicule de nombreuses histoires alimentant cette crainte, tandis que quelques-uns tentent d'en rehausser l'image : ainsi, un journal rapporte le cas d'un capitaine revenu de Tchétchénie battu par des conscrits pour avoir affirmé qu'il continuerait de tirer sur des Tchétchènes, pendant qu'un autre dresse un tableau plus positif des recrues tchétchènes en mars 2002 en citant les propos d'un colonel des Troupes des frontières selon lesquels « ce sont de bons gars qui sont disposés à servir ».

Le 6 mai 2002, le président Akhmad Kadyrov annonce que, dorénavant, les conscrits tchétchènes serviront dans leur propre république. Pourtant, en 2002-2003, l'appel est réalisé et les appelés sont dispersés dans toute la Russie. Ce n'est qu'au printemps 2004 que l'appel des conscrits tchétchènes et l'engagement de contractuels sur le territoire exclusif de la Tchétchénie sont mis en place. Mais, à l'automne 2004, l'appel est supprimé. Qualifiée d'« événement temporaire » par l'état-major, cette décision suscite l'incompréhension parmi les élites tchétchènes. Le député à la Douma Akmar Zagbaev y voit un signe de défiance envers le peuple tchétchène, tandis que le commandant des Omon (troupes spéciales) tchétchènes, Artour Akhmadov, déplore cette décision qu'il ne juge « bonne ni pour la Russie, ni pour la Tchétchénie ». Pour V. Popov, spécialiste du Caucase du Nord à l'Académie des sciences

militaires, la raison en est évidente : « Pourquoi les Tchétchènes ne peuvent pas servir – disons – quelque part en Russie centrale – c’est compréhensible. Les dirigeants du pays ont peur des actes terroristes, et d’autres faits non désirables. Beaucoup de jeunes Tchétchènes ont perdu leur père dans les combats. Il faut du temps pour que les plaies cicatrisent... »

La professionnalisation des forces armées est également utilisée comme justification de cet arrêt par certains militaires : un représentant du ministère de la Défense désireux de rester anonyme explique que, « compte tenu du fait que les postes existant en Tchétchénie seront tous contractuels à partir de 2005, l’état-major réfléchit à où il va envoyer les jeunes Tchétchènes à partir du printemps 2005 ».

A partir de 2006, des formations tchétchènes sont intégrées dans les forces des ministères de la Défense et de l’Intérieur (dans le cadre du Groupe de forces combiné [OGV]) dans le Caucase du Nord et, en 2007, alors que les responsables russes parlent de réussite de stabilisation de la situation dans le Caucase du Nord, « le projet d’envoyer des jeunes Tchétchènes effectuer leur service militaire dans d’autres régions de la Fédération de Russie est présenté comme un symbole éloquent de cette évolution positive ». Mais, en 2009, un nouvel arrêt de la conscription des Tchétchènes dans l’armée russe est décrété. Le commissariat militaire de la République annonce que les Tchétchènes seront « testés » mais non recrutés au cours de l’appel du printemps. Cette décision peut être perçue comme une concession faite au président tchétchène Ramzan Kadyrov, qui souhaite que les conscrits tchétchènes fassent leur service en Tchétchénie.

La collaboration des autorités spirituelles musulmanes

En réponse à l’invitation du président Poutine à un engagement patriotique fort, les autorités musulmanes se positionnent en 2001 dans les « Dispositions fondamentales du programme social des musulmans de Russie » en stipulant que les organisations musulmanes sont prêtes à aider les agences étatiques à préparer les jeunes au service militaire dans les forces armées – service qui est « une obligation et un devoir pour tout citoyen de la Fédération de Russie ».

En pratique, les autorités religieuses musulmanes s’impliquent d’avantage dans le processus de conscription, notamment en collaborant aux commissions militaires (participation d’imams aux *Pryzivnye komissii*), et signent des protocoles de coopération avec le ministère de la Défense. En juin 2003, notamment, un protocole de coopération entre le Conseil des muftis et l’armée de terre, sous la devise « Le musulman – un défenseur exemplaire de la patrie », est signé. Le Conseil des muftis lance une campagne de revalorisation du service militaire en direction des musulmans. En juin 2004, il annonce la frappe de ses propres médailles et décorations destinées aux officiers et soldats musulmans qui se sont distingués en Tchétchénie et qui, selon Ravil Gaïnoutdine, son président, ont agi en accord avec la parole du prophète : « L’amour pour la patrie fait partie de la religion. » Une série de posters patriotiques illustrant des actes héroïques accomplis par des musulmans russes pour la défense de la patrie est également réalisée.

Ayant témoigné de leur volonté de coopérer et de leur engagement patriotique, les autorités musulmanes s'autorisent en retour à énoncer un certain nombre de revendications. A l'occasion d'un entretien accordé à l'hebdomadaire *Nezavissimoe Voennoe Obozrenie* en janvier 2004, le président du Conseil des muftis, après avoir réaffirmé sa position quant à la présence de représentants de la foi musulmane dans les unités, se prononce pour une meilleure diffusion de la culture et des traditions musulmanes au sein du corps des officiers des forces armées. Sont attendus des autorités musulmanes des cours de formation spécifique sur l'Islam pour améliorer la prise de conscience des questions ethniques et religieuses. La faible connaissance des officiers dans ce domaine est considérée comme la source principale des conflits qui les opposent aux soldats musulmans. Alors qu'à l'époque tsariste les langues, la culture et la religion des différentes nationalités du Caucase du Nord étaient enseignées dans les Académies militaires et qu'à l'ère soviétique, malgré la politique d'athéisme virulente, les directions politiques de différentes régions militaires publiaient des brochures à destination des officiers leur expliquant les fêtes et traditions de la religion musulmane, les officiers de la Russie postsoviétique se distinguent, selon lui, par une faible connaissance de l'Islam, de ses peuples et de ses traditions.

De fait, des sondages réalisés à la fin des années 1990 auprès d'officiers de l'armée russe montrent que beaucoup d'entre eux jugent leur formation insuffisante pour travailler avec des recrues de nationalités et de religions différentes. Quelque 70 % des élèves officiers interrogés évaluent comme faible leur préparation pour affronter les problèmes ethniques et interculturels, tandis que 12 % seulement des officiers interrogés déclarent pratiquer une autre langue que le russe.

Le Conseil des muftis, les associations culturelles nationales musulmanes, mais également des programmes télévisés à destination des musulmans⁸ reçoivent de nombreuses lettres d'officiers désorientés face à l'attitude de certains conscrits du Caucase qui refusent d'effectuer des tâches ou d'obéir à des ordres « au nom du Coran ». Les instances spirituelles officielles ainsi que les militaires interrogés par l'auteur de cette étude s'accordent d'ailleurs pour constater que ce type de conflits dans l'armée relève plus de spécificités nationales que de religion. Au Conseil des muftis, l'imam Arslanov indique :

« Ces conflits sont plus liés aux questions de nationalité que de religion. Quand des représentants de différentes nationalités, avec des traditions, des mentalités, des croyances différentes et des particularités nationales vivent tous ensemble au même endroit, il y a des problèmes d'incompréhension et nous sommes appelés pour résoudre ces problèmes. L'exemple le plus fréquent est lié au fait que parmi les musulmans, il n'est pas dans la tradition ou même pas acceptable pour un homme de laver le sol – c'est strictement une question de caractère national. De l'autre côté, pour l'armée, c'est un problème strictement organisationnel. Mais cette question est mélangée avec la religion [...]⁹. »

⁸ Parmi eux, le programme « Mousoul'mane » réalisé par Dinara Sadretkina, diffusé tous les vendredis à 8h55 sur la chaîne Rossiia.

⁹ Interview de Marat-Khazrat Arslanov, <http://www.pipss.org/index3760.html>, paragraphe 10.

Les autorités spirituelles vont donc apporter leur aide aux officiers de l'armée russe pour leur expliquer ces particularités nationales. Le Conseil des muftis coopérera avec la revue de l'état-major *Armeïskii Sbornik* ainsi qu'avec d'autres médias écrits de plusieurs régions militaires et de la flotte (les plus actives selon Gainoudtine étant l'Extrême-Orient, la Sibérie, le Nord-Caucase, Moscou et la région Volga-Oural ainsi que la flotte du Pacifique). En 2003 sont également publiés quelques numéros d'un supplément d'information militaire musulman azan à la revue *Krasnyi Voïn*. Le supplément fournit des informations sur les préceptes religieux islamiques, sur la vie des musulmans en Russie et sur les activités des organisations musulmanes en relation avec le programme « Le musulman – un défenseur exemplaire de la patrie » cité précédemment. Cependant, ces coopérations seront interrompues après quelques numéros, faute de financement. En retour, le département de la formation du ministère de la Défense, en la personne notamment de Sergueï Mel'kov, à l'époque expert auprès du ministère de la Défense¹⁰, collaborera, à la demande des autorités religieuses, à la publication de brochures sur les préceptes de l'islam et la pratique de la religion musulmane destinées aux officiers des forces armées. Deux brochures émergent de cette collaboration. La première, publiée en 2004 et tirée à deux mille exemplaires, est destinée aux commandants et officiers des bataillons de construction sous les ordres desquels servent de nombreux soldats musulmans. La seconde, publiée en 2005, tirée à mille exemplaires et réalisée par le département de la formation des forces terrestres, est dédiée aux commandants et officiers des autres troupes.

La guerre de Tchétchénie – facteur d'amélioration des conditions de vie des musulmans dans les forces armées ?

L'observation de l'évolution des pratiques religieuses associées à l'Islam dans les forces armées depuis le milieu des années 1990 permet d'affirmer aujourd'hui que la guerre de Tchétchénie a impulsé un certain nombre de mesures informelles en leur faveur. Ce que l'on peut qualifier d'avancée dans ce domaine n'est non pas le résultat d'une décision centrale concertée au plus haut niveau, mais souvent le fait d'initiatives individuelles et informelles de la part de chefs de l'administration militaire ou de commandants d'unités – à l'appréciation de qui la gestion des questions religieuses et ethniques a été, dès la création de l'armée russe, laissée –, des hommes aux capacités mobilisatrices susceptibles d'impliquer les autorités spirituelles locales.

De fait, la seule décision centrale concernant la prise en compte du facteur religieux dans l'armée aux premières heures de la guerre en Tchétchénie est la création d'un groupe spécial auprès de la Direction de la formation du ministère de la Défense chargé des relations avec les organisations religieuses, dans le cadre de l'adoption de l'arrêté « Sur les mesures pour le renforcement de l'éducation patriotico-militaire des soldats et de la jeunesse dans l'intérêt des

¹⁰ Sergueï Anatolevitch Mel'kov est docteur en science politique, co-président de l'Association des politologues militaires, ancien colonel de l'armée russe, ancien chef expert au ministère de la Défense, conseiller du président du Conseil des muftis et auteur de nombreux articles et manuels sur les conscrits musulmans.

forces armées de la Fédération de Russie » le 8 avril 1994. Toutefois, le groupe est rapidement démantelé à la faveur du processus de réformes et les officiers responsables des liens avec les organisations religieuses dans les régions militaires se voient affectés à d'autres fonctions.

• **Le « renouveau » d'un intérêt pour les us et coutumes associés à l'Islam dans les années 1990**

La socio-anthropologue Nadejda Emel'ianova, auteur de travaux sur les musulmans dans les forces armées soviétiques, rapporte que les premiers à s'être intéressés à la question des musulmans au sein de l'armée ont été les Troupes des missiles stratégiques (RSVN) au début des années 1990. La question musulmane s'y pose en raison de leur pourcentage élevé de musulmans. A cette époque, les unités combattantes des RSVN comptent officiellement près de 6 % de musulmans, voire 15 % dans les unités d'approvisionnement technique. A l'initiative du commandant de l'époque, l'académie Dzerjinski des RSVN élabore une méthode basée sur l'utilisation d'une technique psychologique pour travailler avec les soldats musulmans. Cette technique s'inspire elle-même d'un travail d'observation réalisé dans les mosquées de Moscou, Oufa, Riazan et Perm et comporte une étude de la culture islamique, ainsi qu'une étude linguistique. Des microgroupes sont créés pour éviter le phénomène du *zemliatchestvo*.

Les troupes des frontières sont aussi un terrain d'innovation. Impulsée par André Nikolaïev, l'idée germe qu'une meilleure connaissance de l'Islam faciliterait les relations de ces troupes avec les populations musulmanes. Un accord de coopération du groupe russe des troupes des frontières avec le Centre islamique du Tadjikistan, portant sur l'éducation patriotique des garde-frontières et de leurs familles, est signé. Un groupe des troupes des frontières est alors présent au Kirgystan : un travail de coopération est également mené au Caucase du Nord. En décembre 1996, un accord de coopération est signé (il restera valable jusqu'en 2000) entre la Direction spirituelle des musulmans du Daghestan (DOuM) et le commandement des troupes des frontières du Caucase. Il prévoit un travail éducatif des officiers par le DOuM, la célébration de cérémonies religieuses selon les rites musulmans pour les morts, l'envoi de littérature musulmane et la participation à la publication de matériaux pour la revue *Na rubejakh Rodiny*.

En 2002, le premier adjoint en chef du département de la formation du Service fédéral des frontières, Vladimir Gorodinsky, effectue dans le Caucase du Nord une visite destinée à étudier les relations interethniques dans l'armée et les relations avec la population locale des différentes régions. Interrogé par le journal *Severnyi Kavkaz*, il préconise la mise en place d'un système qui permettrait à toute la hiérarchie, du général au soldat, d'étudier les coutumes locales et les traditions et annonce la rédaction de recommandations en ce sens.

• **Des mesures concrètes à l'initiative personnelle des commandants**

On observe, en particulier depuis le second conflit de Tchétchénie, la mise en place de mesures touchant les musulmans dans des unités de l'armée fédérale ainsi que dans celles d'autres ministères de force. Ces initiatives relèvent soit d'une décision personnelle du commandant au regard de la situation dans son unité (forte présence de musulmans, proximité d'une région à

population majoritairement musulmane, etc.), soit d'une interaction entre les autorités spirituelles d'une région, ou de membres d'un centre culturel national (daghestanais, tatar, etc.) et le commandant d'une unité, à la demande des conscrits musulmans.

Un entretien avec un représentant d'une association culturelle daghestanaise réalisé à l'automne 2008 a permis de mettre en évidence le rôle d'associations de ce type non seulement dans le règlement de conflits interethniques, mais aussi dans la prise en compte des spécificités religieuses de cette catégorie de la population. En règle générale, les autorités spirituelles d'une région ou les représentants d'un centre culturel national sont contactés par des conscrits qui sollicitent leur intervention pour obtenir le droit d'ouvrir une salle de prière et de prier cinq fois par jour, d'éviter de manger du porc ou de la nourriture non hallal. Les autorités prennent contact avec le commandant de l'unité. L'aboutissement de tels projets dépend entièrement de la bonne volonté de ce dernier.

L'imam Marat-Khazrat Arslanov, chef du département de l'éducation patriotico-militaire du Conseil des muftis, rencontré en octobre 2009, indique que l'ouverture d'une salle de prière au sein d'une unité, à partir du moment où le projet en est accepté par le commandant, nécessite la présentation de documents officiels de la part des autorités spirituelles musulmanes que le Conseil des muftis fournit volontiers lorsqu'il est sollicité. Ce dernier répond également à d'autres demandes plus modestes, portant sur des livres religieux, des tapis de prière, etc.

A titre d'exemples de mesures mises en place, citons le cas d'unités dans lesquelles le porc n'est pas servi sur ordre de commandants compréhensifs ; ou encore le cas d'unités de l'*oblast* de Saratov dans lesquelles une salle de prière est ouverte pendant le ramadan : les offices sont célébrés par un des soldats ayant suivi une formation dans un établissement islamique. Au Tatarstan et dans la région de la Volga, où les conscrits musulmans demeurent pour servir, on note la présence d'imams pour les prières. Dans cette région, la cohorte des conscrits serait composée de 43 % de musulmans (tatars et bachkirs). Enfin, à Noguinsk, dans l'*oblast* de Moscou, le commandant d'une des unités des troupes de l'Intérieur a mis à disposition une salle de prière ; les soldats ont élu un imam et le porc n'est pas utilisé dans les préparations culinaires. Selon l'imam Marat-Khazrat Arslanov, certains commandants de l'*oblast* de Moscou, à l'occasion de fêtes musulmanes, acheminent par bus leurs conscrits musulmans jusqu'à la mosquée la plus proche.

La construction de lieux de culte de différentes religions sur le territoire militaire semble se multiplier à partir de 2007. L'exemple d'une unité de Khabarovsk illustre l'esprit d'ouverture de certains officiers : sur proposition des militaires eux-mêmes ont été élevés côte à côte une église orthodoxe, une mosquée et une pièce réservée aux bouddhistes. Enfin, notons la construction d'une mosquée sur le territoire d'une unité du ministère des Situations d'urgence (MTchS) en octobre 2007 : le 978^e centre d'enseignement du sauvetage des troupes de la défense civile du ministère des Situations d'urgence situé dans l'Oural, dans l'*oblast* de Kourgan. A l'inauguration de la mosquée, on remarquait la présence du seul commandant de confession musulmane des troupes de la défense civile, commandant le 1114^e régiment.

Enfin, des arrangements entre commandants et autorités spirituelles musulmanes donnent parfois lieu à des pratiques inattendues, comme la construction de mosquées en ville avec l'aide de conscrits « prêtés » pendant leur temps libre aux autorités musulmanes locales par un commandant d'une unité proche.

• Les signaux forts de l'état-major à l'attention des musulmans

A côté de ces pratiques informelles tolérées par l'état-major, un signal fort a incontestablement été adressé à la communauté musulmane de Russie ces dernières années par les autorités militaires. Il s'agit du démantèlement des *stroïbaty*. Les autorités spirituelles musulmanes, notamment le Conseil des muftis et la Direction spirituelle des musulmans de la région européenne de la Russie (MSDER), ont eu, à partir de 2004, l'occasion de protester contre une assignation jugée « trop systématique » et « disproportionnée » des musulmans dans ces unités (un soldat sur cinq y pratiquerait l'islam).

Des rencontres organisées à leur initiative avec des experts de la défense et des représentants de la société civile leur ont permis d'exprimer leur mécontentement à l'égard de ces unités. Il leur faudra cependant attendre 2006 pour voir leur demande enfin entendue : la réduction des *stroïbaty* commence alors. A ce jour, leur démantèlement est complètement achevé. Si l'on peut percevoir une mesure économique dans la disparition des bataillons de construction, celle-ci ne peut cependant masquer la volonté des autorités militaires de mettre fin à un mode de gestion des conscrits qui ternissait leurs relations avec la communauté musulmane.

• La création d'écoles militaires de cadets ou d'unités mononationales

Quant à la création d'écoles de cadets et d'unités mononationales, elle constitue une autre particularité de la fin des années 1990. C'est en 1998, en Ingouchie, qu'est mis sur pied le premier corps de cadets des montagnes (*Gorskii kadetskii korpous*) destiné à former des cadres militaires nationaux. Celui-ci est rapidement transféré sous le commandement du ministère de la Défense de la Fédération de Russie. Les diplômés de l'école de cadets sont autorisés à entrer dans des établissements d'enseignement militaire sans examen. L'établissement, bien que créé pour les « peuples des montagnes », s'adresse essentiellement aux Ingouches. Il s'agit du premier système de sélection unique sur une nationalité de l'époque postsoviétique. En 2008, au Daghestan, on assiste à la création d'une nouvelle école de cadets¹¹, sous l'égide cette fois du Service fédéral pour le contrôle de la lutte contre la drogue, du Commissariat militaire, du Conseil des vétérans du Daghestan et la Direction spirituelle musulmane de la République. Les diplômés peuvent entrer dans les établissements supérieurs d'enseignement militaire sur simple lettre de recommandation.

Sergueï Mel'kov, ancien consultant au ministère de la Défense sur les questions liées aux minorités musulmanes, voit dans ces mesures un moyen de lutte contre le chômage :

« [Cette décision] est conditionnée non par la volonté de former plus de militaires mais par le souci de résoudre le problème du chômage, parce que dans le Caucase du Nord beaucoup de gens sont sans emploi. Il me semble que le gouvernement essaie de cette façon de leur donner une situation. Deviendront-ils des militaires ou non ? C'est une grande question. Une grande partie des jeunes

¹¹ Il existe trois écoles de cadets au Daghestan : un internat, *Pervyi dagestanskii kadetskii korpous*, à Makhachkali, *Derbentskaïa kadetskaïa chkola-internat* et *Kaspiiskaïa kadetskaïa morskaiïa chkola-internat*.

sont soutenus par le gouvernement à travers ces corps de cadets en quelque sorte. Et lesquels de ces jeunes deviendront effectivement des militaires est un autre débat¹². »

La décision de mettre en place des écoles de cadets comme mesure de lutte contre le chômage lui apparaît dangereuse à long terme, au même titre que celle d'instaurer des unités mononationales en Tchétchénie :

« [...] Personne ne créerait délibérément des unités ethniques sauf pour des tâches locales et spécifiques. Par exemple, en Tchétchénie, dans les années 1990, c'était la seule solution. Cela n'a pas été caractéristique du reste du territoire de la Fédération de Russie. Il a été décidé de faire cela parce que c'était nécessaire pour attirer les combattants des bandes armées [...]. On leur a offert de servir dans ces conditions : "Faites ce que vous savez faire, mais formellement vous appartenez aux forces armées." Le problème c'est qu'ils ne se sont pas subordonnés au commandement général. Cela a été une structure semi-partisane. A présent la situation a changé ; on n'a plus besoin d'une formation "partisane" ou "semi-partisane". [...] Vous comprenez bien que le bataillon *Vostok* en république de Tchétchénie est plein de coupeurs de gorges. Comment peut-on concilier plusieurs centaines de coupeurs de gorges avec la discipline de l'armée et une armée qui traite tout le monde de la même façon ? A tout moment ils peuvent refuser d'obéir. Pour moi c'est évident. A un certain niveau, cette structure peut être utile, mais par la suite il peut y avoir de sérieux problèmes. C'est inévitable¹³. »

La création d'une unité monoethnique en Tchétchénie fait écho aux revendications de leaders spirituels ou d'étudiants de créer des unités séparées en réaction à la brutalité dont font preuve les commandants à l'encontre des minorités musulmanes. Ces revendications se sont élevées depuis le milieu des années 1990, mais ont toutefois toutes été rejetées. L'expérience reste donc limitée à la seule république de Tchétchénie.

Les enjeux strictement socio-économiques permettent, dans les contextes particuliers qui ont été présentés ci-dessus, d'expliquer des décisions singulières. L'armée y est utilisée comme un vecteur de promotion sociale, formant les élites locales dans des établissements spécifiquement destinés à la population locale, comme c'était le cas au XVIII^e siècle avec, par exemple, la constitution à Orenbourg du corps de cadets Nepliouev dans lequel les Tatars étudiaient séparément.

Dans le cas de la Tchétchénie, l'institution militaire offre non seulement une alternative au chômage à une population fortement touchée par ce fléau, mais également une voie de reconversion pour les anciens combattants de la guérilla tchétchène. Cependant, le risque associé à de telles mesures est que les conscrits d'origine musulmane se sentent plus étrangers à l'Etat encore après y avoir effectué leur service qu'avant.

¹² Interview de Sergueï Mel'kov, *op. cit.*, <http://www.pipss.org/index2410.html>, paragraphe 69.

¹³ *Ibid.*, paragraphes 73, 74 et 75.

• Les rumeurs de slavisation artificielle des unités et les abus des officiers envers les musulmans

Dans un contexte de professionnalisation des forces armées, un processus de recrutement transparent et des principes de représentation justes et équitables pour tous les groupes ethniques sont nécessaires. Or, des accusations d'augmentation artificielle du pourcentage des conscrits slaves dans l'armée sont rapportées de manière récurrente dans la presse russe depuis 2007. A maintes reprises, des journalistes militaires ont dénoncé le fait que le plan de conscription de certaines régions, comme la Sibérie, soit artificiellement élevé, alors que celui du Tatarstan et du Bachkortostan, par exemple, était maintenu au même niveau. L'armée s'est toujours défendue de procéder à ce type de manipulation. Interrogé sur cette question, Sergueï Mel'kov répond en ces termes en octobre 2008 :

« Cette question m'est souvent posée. La couche des Slaves dans l'armée ne peut pas être augmentée par des moyens artificiels. Dans tous les cas, notre pays est un pays de Slaves ; ils forment la majorité. Naturellement, nombreux parmi ceux qui se considèrent comme Russes, c'est-à-dire les Tatars, les Bachkirs, ceux qui vivent dans la région de la Volga, et non pas le Caucase, connaissent le russe très bien. Leur culture est proche de la culture russe. Les cultures des peuples du Caucase diffèrent le plus de la culture des Russes. Néanmoins, il me semble que l'état-major ne joue pas le rôle que vous décrivez. Au contraire, l'état-major brasse artificiellement les ethnies en suivant le principe d'extra-territorialité quand il forme des collectifs militaires¹⁴. »

Des faits étayant cette slavisation artificielle ont été révélés en première instance en 2007 par le Comité des mères de soldats de Kaliningrad, puis relayés par d'autres branches du comité qui affirment avoir recueilli de nombreux témoignages de soldats ethniquement russes forcés à signer des contrats de contractuels pour servir dans des unités basées au Daghestan. Il est difficile de savoir si cette pratique se poursuit aujourd'hui encore. Le Comité des mères de soldats, en optant pour une loyauté croissante à l'égard du pouvoir et du ministère de la Défense, paraît avoir renoncé à approfondir cet aspect particulier et éminemment politique des contraintes exercées sur les conscrits dans le cadre de la professionnalisation. Néanmoins, ces organisations continuent de dénoncer les mauvais traitements infligés aux conscrits musulmans par certains officiers : « Les officiers ont l'habitude d'opprimer les jeunes issus des républiques musulmanes », n'hésite pas à affirmer Valentina Melnikova en 2009. Les Comités des mères de soldats du Daghestan parlent quant à elles de la diffusion d'une méthode intitulée « Comment lutter contre les soldats musulmans » par les officiers russes qui semble faire cyniquement écho aux brochures diffusées par le ministère de la Défense qui tentent, elles, d'enseigner aux officiers « comment travailler avec les soldats musulmans ». Les ONG de défense des droits de l'homme de la ville de Kazan au Tatarstan ont, de leur côté, établi une liste des unités de l'armée potentiellement dangereuses pour la santé et la vie des jeunes conscrits tatars. Cette liste est disponible sur Internet, et a été transmise au commissaire militaire de la République.

¹⁴ Interview de Sergueï Mel'kov, *op. cit.*, <http://www.pipss.org/index2410.html>, paragraphes 44, 45 et 46.

Il est incontestable, et des sondages effectués dans la population et dans l'armée ne cessent de le prouver, que les deux guerres de Tchétchénie ont induit une méfiance envers les musulmans et qu'un sentiment islamophobe s'est développé et banalisé au sein de la population et parmi certains officiers de l'armée russe. Il en découle qu'un certain nombre d'officiers incontrôlés, qui sont souvent eux-mêmes passés par la Tchétchénie, adoptent des attitudes condamnables envers les conscrits d'origine musulmane. Ces conduites sont régulièrement dénoncées par les ONG russes (SOVA, les Comités des mères de soldats, etc.) et les associations culturelles ethniques. Et la réponse du premier adjoint du mufti du Tatarstan, V. Iakouпов, à un étudiant qui affirmait avoir été malmené par les officiers passés par la Tchétchénie – « il faut montrer de la compréhension à ces gens car ils sont passés par l'enfer et ont vu la mort de leurs amis » – ne saurait suffire à apaiser les victimes ni à justifier le comportement de ces officiers.

Vexations, humiliations, moqueries, refus de laisser les conscrits musulmans célébrer leurs fêtes ou observer le ramadan sont dénoncés aux associations non gouvernementales et répertoriés par celles-ci.

La mesure mise en place au Tatarstan en 2007 par le Premier vice-ministre de la République Ravil Mouratov, « motivée par la *dedovchtchina*, les moqueries, ainsi que les meurtres qui, ces derniers temps, touchent les conscrits et les officiers de nationalité tatare », témoigne ainsi de l'inquiétude ressentie par les Tatars à la perspective de la conscription de leurs enfants : à l'occasion de l'appel de l'automne, le gouvernement de la république du Tatarstan, associé pour l'occasion à un opérateur de téléphonie mobile, décidait d'offrir aux trois cents premiers conscrits (sur environ quatre mille prévus) un téléphone gratuit, 30 minutes de communication gratuites par mois ainsi qu'un accès gratuit 24 heures sur 24 à la ligne du Tatvoenkomat en cas de problème. Les conscrits avaient également la possibilité de bénéficier d'un tarif « Défenseur de la patrie » subventionné grâce à un nouveau programme gouvernemental de télécommunication et à un fonds de bienfaisance. Si le téléphone d'un conscrit n'avait pas été utilisé au-delà d'un temps défini par le gouvernement du Tatarstan, ce dernier s'engageait à prendre contact avec son unité et à lui demander des nouvelles du propriétaire de l'appareil.

On ignore si ce tarif spécial a remporté le succès escompté et s'il a été reconduit, mais qu'un opérateur téléphonique tatar fasse le choix de fonder sa campagne de promotion sur le risque associé au service militaire nous semble un bon indicateur des tensions qui agitent les différents groupes nationaux dans les unités basées au Tatarstan¹⁵, en dépit des mesures de regroupement « ethnique » et de *chefstvvo* décrites précédemment destinées à la protection des conscrits.

¹⁵ Les Tatars représentent 52 % de la population du Tatarstan, les Russes 48 %.

L'ÈRE MEDVEDEV : VERS UN MODÈLE PRÉRÉVOLUTIONNAIRE DE LA GESTION ÉTATIQUE DES RELATIONS RELIGIEUSES DANS L'ARMÉE

La Russie demeurerait l'un des rares pays (avec la Chine et la Corée du Nord) à ne pas disposer d'un clergé militaire. C'est aujourd'hui chose faite. Misant sur le rôle du facteur religieux dans la reconstruction morale de l'armée, Medvedev a finalement cédé au lobbying mené activement par l'Eglise orthodoxe depuis plusieurs années en optant pour une gestion centralisée des aumôniers dans l'armée. Cette résolution, bien qu'applicable immédiatement, reste d'autant plus floue quant à ses modalités d'application que son contenu n'est pas à ce jour connu dans ces moindres détails, étant sans doute encore en discussion. S'il est donc difficile de dire de quel modèle étranger il s'inspire, il est clair que le choix du modèle de gestion étatique des relations religieuses dans l'armée adopté par Medvedev à la fin du mois de juillet 2009 est marqué par l'héritage historique du pays, et notamment par le modèle impérial. La décision d'introduire des aumôneries militaires des quatre religions traditionnelles dans l'armée, tout comme avant lui le choix de Poutine de remettre au goût du jour des décorations en usage à l'époque impériale, en témoignent. Toutefois, certaines limitations annoncées – en vigueur à l'époque impériale – pourraient ne pas être acceptables pour les minorités dans la Russie postsoviétique.

Le modèle impérial

• La christianisation des récompenses russes et la célébration des victoires sur les populations musulmanes

Alors que l'Etat russe poursuit son rapprochement avec l'Eglise orthodoxe, il n'hésite pas à en utiliser les symboles ni à s'approprier les gloires militaires des héros ayant vaincu les populations musulmanes, sans ménager les valeurs et les sensibilités culturelles de ces dernières. Ainsi, la restauration par décret n° 1 463 (daté du 8 août 2000) du président de la Fédération de Russie de l'ordre de Saint-George, créé en 1769 par la Grande Catherine et en usage jusqu'à la révolution d'Octobre de 1917, constitue un exemple de ce que les membres de la communauté musulmane et une partie des militaires perçoivent comme la christianisation des récompenses russes dans la Russie postsoviétique. A l'annonce de sa restauration, les membres de la communauté musulmane de Saint-Petersbourg ont émis une protestation. Cette décision a même rencontré l'hostilité de membres de l'institution militaire : selon des recherches menées par des sociologues militaires, 20 % des conscrits interrogés en 2004 n'approuvent pas le fait que la médaille militaire la plus élevée soit l'ordre de Saint-George. Plus de la moitié juge la création d'une telle récompense inacceptable ; 10 % affirment qu'ils n'accepteraient pas une telle récompense compte tenu de son évident caractère orthodoxe.

A la christianisation des récompenses militaires s'ajoute, assombrissant encore plus les relations russo-musulmanes, l'appropriation par les Russes des gloires de l'armée dans un discours nationaliste et l'éloge, par les théoriciens militaires, de l'histoire militaire impériale et de ses grands héros et conquérants (notamment) des populations musulmanes. La célébration des victoires sur les Tatars en est un exemple. La décision prise le 18 juillet 2005 de célébrer la bataille de Koulikovo – victoire du prince Donskoï contre les Tatars de la Horde d'or en 1380 – a provoqué des protestations immédiates dans la population tatare. Cette bataille marque l'une des premières victoires russes sur l'Empire mongole ainsi que le début du processus d'unification des terres russes.

• **Des circonvolutions de l'état-major... à la mise en place d'un clergé militaire**

Le rapprochement entre l'Etat et l'Eglise aboutit à l'été 2009 à une véritable alliance scellée par une décision majeure : l'annonce, le 21 juillet 2009, par le président russe Dmitri Medvedev du double projet d'introduction de disciplines religieuses dans les écoles¹⁶ et du retour des aumôniers dans l'armée.

Alors que le projet pour l'école est qualifié d'« expérience » qui doit être complétée en 2012, sa mise en place dans l'armée est immédiate. Le projet prévoit l'engagement d'aumôniers des quatre religions traditionnelles (orthodoxe, musulmane, juive et bouddhiste) pour servir dans l'armée, le seuil de 10 % de représentants de cette religion dans une unité étant imposé pour justifier de la nomination d'un aumônier.

L'introduction de serviteurs du culte dans l'institution doit s'effectuer selon les principes suivants : les aumôniers resteront civils et toucheront un salaire de l'Etat équivalent à celui d'un commandant de brigade pour la formation. L'introduction des aumôniers se fera en trois étapes : 1) avant la fin de l'année, les aumôniers feront leur apparition dans les unités situées aux frontières de la Russie (dans la 102^e base militaire en Arménie, la 201^e base au Tadjikistan, les brigades unifiées en Ossétie du Sud, Abkhazie, Sébastopol et Kirghizie ; un département du culte sera créé auprès de la région militaire du Caucase du Nord) ; 2) la deuxième étape doit voir l'introduction de personnel supplémentaire dans les brigades, les divisions et les bases militaires sur le territoire de la Russie ; 3) enfin, la dernière étape consistera en la mise en place d'une Direction du culte dans l'administration centrale de l'armée de même que dans les régions militaires et la flotte, réunissant des représentants de toutes les religions et dirigée par un orthodoxe. Au total, entre deux cents et deux cent cinquante serviteurs du culte devraient être nommés.

Cette décision a surpris tant les experts militaires que les militaires eux-mêmes. Sergueï Mel'kov, l'ancien conseiller sur les questions religieuses auprès de l'état-major souvent cité dans cet article, interrogé sur l'éventualité d'une introduction d'aumôniers musulmans dans l'armée, ne répondait-il pas, en octobre 2008, en ces termes :

¹⁶ Le projet prévoit un enseignement dans les écoles russes des éléments de la culture religieuse et de l'éthique laïque. L'expérience sera organisée pendant trois ans dans dix-huit régions. Ces dix-huit régions regroupent près de douze mille écoles.

« Sur la base d'un personnel permanent, comme des employés qui reçoivent du gouvernement un salaire, c'est impossible. Ce qui est possible c'est qu'ils participent de temps en temps à un événement. Mais en tant que membre du personnel des forces armées, c'est difficile à imaginer. Peut-être peuvent-ils être mis à contribution exceptionnellement, pour démontrer leur participation à la formation. Mais si par exemple l'ordre était donné d'introduire l'institution des aumôniers dans l'armée, alors la majorité des représentants seraient issus de l'Eglise orthodoxe. Pour éviter un scandale, quelques représentants de la foi musulmane seraient inclus de manière sélective. Un tel ordre ne pourrait venir que du Président¹⁷. »

L'annonce, en mai 2008, du vice-ministre de la Défense, Nikolai Pankov, selon laquelle il n'y a pas d'urgence à faire entrer officiellement des aumôniers dans l'armée dans la mesure où, dans la pratique, les commandants des unités ont déjà toute latitude pour décider d'y introduire ou non des prêtres, a sans aucun doute contribué à créer la surprise dans les cercles des experts militaires et civils.

Mais, selon le politologue Roger McDermott, la raison principale de la sous-estimation d'une telle possibilité s'explique par les échecs antérieurs essuyés par l'Eglise orthodoxe alors qu'elle tentait de faire adopter le principe d'un clergé militaire. En mars 2006 notamment, un mois après l'affaire d'André Sytchev – un conscrit battu violemment par ses supérieurs au point de devoir être amputé de ses deux jambes et de ses organes génitaux –, le département de la formation du ministère de la Défense annonce prématurément qu'un accord a été trouvé entre l'Eglise orthodoxe et l'armée sur une formation conjointe de futurs prêtres dans l'armée, et qu'une expérience à l'échelle de tout le pays sera bientôt conduite pour intégrer ces prêtres dans les troupes. Peu de temps après, un document de dix-neuf pages rédigé par le procureur militaire principal Alexandre Savenkov circule dans la presse. Le document, intitulé « Sur les prêtres dans l'armée », est une proposition de loi préconisant l'introduction de 3 500 prêtres dans les collectifs militaires (référence à l'époque impériale, où l'on comptait 3 700 prêtres orthodoxes et 100 imams dans l'armée). Le document suggère le rattachement à chaque prêtre d'un assistant portant le grade de sergent, le prêtre « en chef » bénéficiant quant à lui du grade de lieutenant-général. Selon ce projet de loi, les aumôniers ont droit à tous les avantages dont jouissent les militaires professionnels : transports publics gratuits, logement garanti, nourriture, etc. De l'avis du conseiller militaire Sergueï Mel'kov, le texte aurait été élaboré par le département synodal de l'Eglise orthodoxe. Sa publication provoque un véritable scandale. Le document est catégoriquement rejeté par les autres religions, choquées de ne pas avoir été consultées sur le sujet. La déclaration du père Smirnov, chef du département du patriarcat responsable des relations avec les ministères de force, selon laquelle les rabbins ne sont pas nécessaires dans l'armée car « il n'y a pas de juifs dans l'armée russe », va constituer une source de crispation supplémentaire.

Est-ce pour rassurer les représentants des autres confessions sur le fait que l'armée ne sera pas un lieu de confrontation des religions qu'en 2007 l'état-major autorise le grand rabbin Berel Lazar à établir un rabbinat militaire en lui demandant de recommander un candidat ? Aaron Gourevitch, 34 ans, reçoit ainsi le rang de colonel et, bien que son statut ne soit pas fixé par la loi, se voit autorisé à visiter les bases militaires librement. « Je travaille en étroite collaboration

¹⁷ Interview de Sergueï Mel'kov, *op. cit.*, <http://www.pipss.org/index2410.html>, paragraphe 25.

avec l'état-major général et son département de formation et un certain nombre de généraux de l'armée et de la police ont manifesté un grand intérêt pour mon initiative d'enseigner les rudiments du judaïsme dans les Académies militaires russes », déclare-t-il en décembre 2007 au *Jerusalem Post*.

L'idée de l'introduction d'imams dans l'armée, quant à elle, fait son chemin, puisqu'en février 2008 est publié dans la revue théorique militaire *Voennaïa Mysl'* (*La Pensée militaire*) un article intitulé « Sur la question de l'introduction de l'institution des imams dans l'armée russe ». Les auteurs, tout en reconnaissant que la force la plus active actuellement à promouvoir l'entrée de prêtres dans l'armée est l'Eglise orthodoxe, soulignent que de nombreux représentants de l'islam sunnite vivent en Russie. La question de la participation des imams dans l'armée russe est, selon eux, à prendre en considération et doit être examinée sous plusieurs angles, en tenant compte de plusieurs facteurs. Le fait que tout musulman puisse recevoir puis transmettre à son tour un enseignement à ses coreligionnaires et avoir le droit de célébrer des mariages et des enterrements est considéré par les auteurs de l'article comme une solution à l'« accompagnement spirituel et ecclésiastique des musulmans » dans l'armée, avec la possibilité d'engager du personnel issu des forces armées elles-mêmes. Cette souplesse de la religion musulmane résout de fait la question du déficit de cadres religieux chez les musulmans. La difficulté principale réside pour les auteurs dans la sélection (perçue comme particulièrement délicate en Tchétchénie, en Ingouchie ou au Daghestan) de ces imams, qui ne peuvent être que sunnites. L'article est sous-tendu par la peur de voir des imams radicaliser les jeunes soldats, aussi la nécessité de faire passer un « test de conformité doctrinal », ainsi que celle de mettre en place une commission de sélection de ces imams, est-elle préconisée par les auteurs.

Quelques mois plus tard, en août 2008, se tiennent à Orenbourg (région militaire Volga-Oural) des exercices militaires, appelés « Centre 2008 », visant en partie à renforcer l'interopérabilité des forces russes et kazakhes. Ces exercices, considérés comme les plus importants depuis vingt ans par les experts occidentaux, durent soixante-quatorze jours. On y note la participation des représentants des quatre religions principales : prêtres orthodoxes, imams, rabbins et lamas y sont présents, ainsi qu'une église, une mosquée et une synagogue de campagne.

Le 15 juillet 2009, le chef du département du synode pour les liens de l'Eglise et de la société, l'archiprêtre Vsevolod Tchalipine, annonce que l'Eglise conduit des pourparlers avec l'état-major au sujet de la présence des prêtres dans l'armée : « Il est possible, indique-t-il, que dans un avenir très proche des décisions soient prises à propos de cette question. » La presse rappelle les paroles du patriarche Kirill : « Le prêtre doit partager le poids du service militaire, le danger, être un exemple pas seulement dans la parole mais dans les faits. » Une semaine plus tard, Medvedev annonce l'introduction effective des aumôniers dans l'armée.

« En ce qui concerne notre engagement dans la vie des militaires citoyens de la Russie, je ne sais pas si nous aurons à faire à [la question de la *dedovchtchina*] mais nous aussi portons notre part de responsabilité – parce qu'[...] un individu avec une certaine forme de spiritualité est quelqu'un qui attache un grand prix aux lois morales et la *dedovchtchina* est en contradiction avec ces lois.

Un individu qui est religieux ou qui possède une grande spiritualité préfère rester propre et sans tâche et agira afin d'empêcher ce type de conduite envers les nouveaux conscrits¹⁸. »

Ce sont l'échec de l'Eglise orthodoxe, son renoncement à lutter contre la *dedovchtchina* et son empressement à vouloir investir l'armée à tout prix qui font dire à un journaliste de *Nezavissimaïa Gazeta* que « l'agitation pour l'introduction des prêtres dans l'armée n'est pas un souci d'ordre dans l'armée mais un lobbying ouvert d'intérêts matériel des cercles cléricaux ».

• Un corps des officiers divisé face au rôle de l'Eglise orthodoxe dans l'armée

L'institutionnalisation des aumôniers dans l'armée se heurte au corps des officiers, divisé quant au rôle de l'Eglise orthodoxe en son sein. Le rapprochement entre l'armée et l'Eglise orthodoxe ne fait en effet pas l'unanimité des cadres militaires. Certains s'appuient sur la Constitution pour défendre le respect de la pluralité, tel le mouvement « Les militaires pour la renaissance spirituelle de la patrie et de l'armée », actif dans les années 1990, qui s'insurge en 1996 par la voix de son président, M. Kouznetsov, colonel de réserve, de ce que l'Eglise orthodoxe ignore les autres religions dans l'armée quand certaines unités sont composées majoritairement de musulmans, notamment dans les territoires du Tatarstan, Bachkirie, Kalmoukie, Bouriatie, et le territoire d'Altaï. A cette époque, un sondage du Centre sociologique des forces armées indique que 37 % des militaires se prononcent en faveur de l'introduction d'aumôniers dans l'armée, tandis que 18 % se prononcent catégoriquement contre, dont 34 % d'officiers supérieurs. Au sein même du ministère de la Défense, des officiers supérieurs estiment que l'armée a tort de négliger la coopération avec les autres religions traditionnelles¹⁹ et s'en expliquent régulièrement dans la presse.

D'autres officiers formés à l'athéisme des années soviétiques se déclarent en 2008 pour une armée libérée de toute contingence religieuse : à la suite de l'organisation des IV^e Rencontres panrusses du clergé de l'Eglise orthodoxe russe, autorisées par le ministère de la Défense sur le territoire de la base de l'Institut naval balte (*Baltiiskii voenno-morskoï institout*) dans la ville de Kaliningrad, l'Union internationalités des officiers soviétiques proteste contre ce qu'elle nomme la « cléricisation » de l'armée russe et le risque d'une aggravation de la xénophobie et de l'islamophobie dans l'armée.

• La réalité sociologique d'une institution

L'enquête réalisée par le Centre de recherche sociologique du ministère de la Défense de la Fédération de Russie auprès de militaires de toutes catégories sur les « Caractéristiques de la situation religieuse dans les forces armées », et dont les résultats ont été partiellement

¹⁸ Interview de Marat-Khazrat Arslanov, <http://www.pipss.org/index3760.html>, paragraphe 28.

¹⁹ La loi sur la liberté de conscience de 1997 a introduit une distinction entre les « religions traditionnelles » (l'orthodoxie, le judaïsme, l'islam et le bouddhisme) et les autres.

publiés dans la presse, quelques mois seulement après la décision du président Medvedev, révèle une augmentation ces dernières années de la part des croyants dans l'armée (63 %) ²⁰ qui arrive à point.

Cette augmentation de la religiosité au sein des forces armées est corroborée par la baisse de la part des non-croyants, qui passe de 34 % en 1996 à 13 % en 2008. Alors que 86 % des croyants se disent orthodoxes, 8 % professent d'autres religions, 3 % se déclarant musulmans alors qu'en 2006 ils étaient 6 %.

Parmi les militaires qui se présentent comme croyants, on observe une augmentation de la part des néophytes : 87 % des militaires interrogés en 2008 se considérant comme croyants reconnaissent qu'ils ont commencé à croire en Dieu immédiatement avant leur entrée dans l'institution militaire (ils étaient 77 % en 2006) ; 9 % ont été touchés par la foi pendant leur service (contre 16 % en 2006). La part des militaires s'affirmant croyants est 1,5 fois plus élevée chez ceux ayant participé à des combats. On peut donc en déduire que les deux campagnes de Tchétchénie ont eu un impact significatif sur l'augmentation du taux de croyants dans l'armée.

Mais, si l'on affine les motivations de ce retour à la religion, on s'aperçoit que la « relation à Dieu » des militaires se définissant comme croyants (63 %) est moins liée à des facteurs religieux qu'à des facteurs nationaux, ethniques, culturels et historiques. Le sociologue militaire Leonid Peven' note cependant une profonde pénétration des normes religieuses dans la vie des militaires professant l'islam.

Si l'on différencie le degré de pratique de ces croyants, on obtient un tableau encore un peu plus nuancé.

La part des militaires respectant scrupuleusement leurs croyances religieuses (croyants dits « actifs ») demeure très faible : 8 % en 1999, 3 % en 2006 et 5 % en 2008. Soit un taux légèrement plus bas que celui du pays, qui tourne autour de 8 %. Enfin, la part des militaires ressentant la nécessité (*potrebnost'*) de s'adresser à un représentant du culte reste également faible. Elle l'est aussi chez les croyants : en 2008, 17 % des militaires interrogés éprouvent le besoin d'entrer en contact avec un aumônier dans le cadre des forces armées, tandis que 24 % des croyants actifs (qui, en 2008, ne représentent que 5 %) ressentent la nécessité de pouvoir le faire. Seuls 11 % des militaires croyants expriment le besoin d'un dialogue spirituel constant avec Dieu.

En somme, l'augmentation du nombre des croyants demeure fortement liée aux deux campagnes de Tchétchénie. Cependant, de manière générale, la croyance dépend de la tradition nationale. La part des croyants actifs s'avère relativement limitée et, au sein de cette catégorie de croyants, la nécessité de s'adresser à un prêtre dans le cadre du service ne s'impose pas comme une évidence. Elle s'inscrit dans une démarche qui relève de la sphère du privé.

On peut donc en conclure, sans toutefois dresser un tableau objectif des pratiques religieuses dans l'armée, que cette étude permet aujourd'hui de justifier l'institutionnalisation des aumôniers dans l'armée russe.

²⁰ Une augmentation qui suit celle de la part de croyants dans la population (70 %).

Le ministre de la Défense Anatoli Serdioukov l'a bien compris, et son annonce de nommer des aumôniers des quatre religions traditionnelles uniquement dans les unités comprenant au moins 10 % de croyants « actifs » place le pouvoir central face à une réalité sociologique forte : la faible part effective des croyants dans l'armée et la présence d'un corps des officiers formés à l'athéisme dont nombreux sont ceux qui ne se sentent pas prêts à collaborer avec des représentants du culte.

CONCLUSION

« L'armée n'est qu'un élément de la société et souffre de toutes les maladies de celle-ci ; elle souffre surtout quand monte la température », écrivait Trotski en 1936. L'armée postsoviétique reste traversée par des tensions – celles de la société – qui sont constamment réactivées par des bouleversements (la guerre de Tchétchénie), des « intrusions » (pénétration de l'Eglise orthodoxe dans tous les corps d'armée) ou des réformes (abandon officieux du principe d'extraterritorialité, création d'unités mononationales ou monoethniques).

La Tchétchénie a durablement installé une méfiance à l'égard des populations musulmanes, tant dans la société que dans l'institution militaire. De nombreux commandants et officiers passés par la Tchétchénie n'hésitent plus à faire part de leur rancœur et à s'en prendre aux conscrits d'origine musulmane. Vexations, moqueries, humiliations sont le lot quotidien de nombreux conscrits musulmans. En témoignent les associations culturelles ethniques, les autorités spirituelles musulmanes, les ONG, les associations de mères de soldats qui tentent quotidiennement de régler les conflits de manière informelle, souvent appelées tout autant par les conscrits que par les commandants, dans des unités ordinaires comme dans des unités d'élite. Le choix d'un règlement à l'amiable prouve la volonté des différentes parties d'éviter d'en faire une question politique.

La discrimination religieuse dont faire preuve l'armée à l'égard des musulmans transparait dans le sondage du Centre sociologique des forces armées mentionné précédemment, qui indique que, si 12 % des croyants ont connaissance de faits attestant que les droits et la liberté de militaires croyants ont été bafoués (ils étaient 14 % en 2006), ils sont 23 % parmi les musulmans croyants. D'autres indices permettent également d'évaluer le degré de tension à l'œuvre dans l'institution militaire. Le programme de téléphones mobiles gratuits de la république du Tatarstan, les demandes de constitution d'unités mononationales régulièrement émises par des étudiants de régions ou de républiques à majorité musulmane, le développement de la pratique des pots-de-vin pour rester servir dans sa région d'origine sont autant d'indices qu'il convient de prendre en compte.

Mais si la guerre de Tchétchénie a généré un climat de méfiance à l'encontre des minorités musulmanes, elle a paradoxalement contribué à faire avancer la cause des musulmans sur certains points. Source de tensions entre ces derniers et les militaires, les *stroïbaty* – dans

lesquels les musulmans craignaient d'être assignés – ont été démantelés à partir de 2006 pour finalement disparaître totalement²¹. Dans certaines unités, on a vu apparaître des salles de prière, de la littérature spécifique a été distribuée ; des commandants ont éradiqué le porc de la restauration. Enfin, depuis 2007, des mosquées ont été construites sur le territoire des unités militaires.

Bien que limités et totalement dépendants du bon vouloir des commandants, ces faits témoignent de l'évolution des mentalités en cours dans l'institution militaire. Cette évolution est saisissable dans le sondage du Centre sociologique du ministère de la Défense mentionné plus haut, qui montre en effet que, dans la majorité des unités, les militaires se considérant comme croyants (toutes religions confondues) estiment ne pas rencontrer d'obstacles à la pratique de leur religion. En 2006, 26 % d'entre eux jugeaient que tout était fait pour permettre d'exprimer ses convictions religieuses et pour effectuer les rituels associés à sa religion ; en 2008, ils sont 40 % à le penser. Enfin, la création, en juin 2009, d'une union des spécialistes militaires de l'Islam sur la base du club des diplômés de l'Institut militaire des langues étrangères et la mise en place, la même année, d'excursions d'élèves de la Faculté des questions culturelles de l'Université militaire de Moscou à la mosquée de la capitale sous les auspices du président de la DOuMER, R. Guizatoulline, semblent constituer des éléments de réponse au souhait du président du Conseil des muftis (évoqué précédemment) de permettre une meilleure diffusion de la culture et des traditions musulmanes au sein du corps des officiers des forces armées.

La décision d'introduire un clergé dans l'armée montre que le gouvernement semble prêt à financer la présence des religions traditionnelles dans cette institution à un niveau fédéral et non plus local, comme auparavant. La centralisation et l'unification de la gestion des pratiques religieuses dans l'armée permettraient de remplacer les pratiques arbitraires et informelles que nous avons décrites dans les pages qui précèdent. Ce modèle d'inspiration prérévolutionnaire fait la part belle à l'Eglise orthodoxe qui, comme à l'époque tsariste, va diriger le clergé militaire et se trouver en charge des prêtres orthodoxes, tout comme des représentants spirituels des autres religions. Alors que cet état de fait paraît relativement bien accepté par les autres confessions, dont les musulmans, une des pierres d'achoppement²² inhérente au projet de Medvedev semble résider dans la limitation des 10 % imposés pour la nomination d'un aumônier. Ce seuil pourrait être perçu comme un moyen de minimiser le nombre d'imams dans l'armée. Que se passera-t-il lorsqu'un groupe de 9 % de musulmans réclamera la présence d'un représentant religieux et se verra opposer un refus ?

Questionné en octobre 2009 sur le choix de ce chiffre butoir de 10 %, l'imam Marat-Khazrat Arslanov du Conseil des muftis déclarait :

²¹ Soulignons que les autres bataillons disciplinaires (*disbaty*) existent toujours mais sont visés par une procédure de réforme.

²² La première étant la non-représentation des religions dites « non traditionnelles », et en particulier des protestants, à ce projet.

« Je ne peux pas vraiment expliquer [ce choix] – il y a probablement une raison pratique. Peut-être ceux qui ont élaboré ce projet ont pensé que s'il y avait moins de 10 % de représentants d'une religion, il n'y aurait pas de problèmes, mais qu'avec plus de 10 % il pourrait y en avoir. C'est difficile pour moi d'expliquer ce choix mais c'est un grand pas en avant. Aujourd'hui 10 % et peut-être demain pas de minimum du tout – idéalement, même s'il n'y avait qu'un seul militaire [musulman], il devrait pouvoir bénéficier d'un soutien spirituel s'il en avait besoin²³. »

Cette limite à la nomination d'un serviteur du culte risque de complexifier encore les relations interreligieuses dans l'armée russe postsoviétique. Le risque d'attiser les inimitiés religieuses en limitant les droits de minorités semble aujourd'hui inhérent au nouveau projet présidentiel.

²³ Interview de Marat-Khazrat Arslanov, *The Journal of Power Institutions in Post-Soviet Societies*, n° 10, 2009, <http://www.pipss.org/index3760.html>, paragraphe 33.

Bibliographie

- Alexseev M., « Overcounting Russia's muslims. Implications for security and society », *PONARS Eurasia Policy Memo*, n° 27, août 2008.
- Arslanov M.-K., « Serving the Homeland is a sacred duty for all religious Muslims », interview réalisée par l'auteur à Moscou le 2 novembre 2009 pour *The Journal of Power Institutions in Post-Soviet Societies*, n° 10, 2009, <http://www.pipss.org/index3760.html>
- Clayton A., *Ethnicity & Nationalism in the Soviet Army 1979-1991*, Conflict Studies Research Center, avril 1999, D61.
- Daucé F., « L'institution militaire face à la pluralité religieuse dans l'Etat russe », *IJMS : International Journal on Multicultural Societies*, vol. 2, n° 2, 2000, pp. 152-174.
- Daucé F., « Les revendications musulmanes en Russie : entre mobilisation et défection politique », in M. Laruelle et S. Peyrouse (dir.), *Islam et politique en ex-URSS : étude comparée des cas russe et centrasiatique*, Paris, l'Harmattan, 2005, pp. 171-188.
- Daucé F., Sieca-Kozłowski E., *Dedovshchina in the post-Soviet Military : Hazing of Russian Army Conscripts in a Comparative Perspective*, Stuttgart, Ibidem-Verlag, 2006.
- Mc Dermott R., « Medvedev "sanctifies" the Russian army », *Eurasia Daily Monitor*, vol. 6, n° 154, 11 août 2009.
- Emel'ianova N., « Islamofobiia – pout' v tou-pik », *Nezavissimoe Voennoe Obozrenie*, n° 35, 10-16 septembre 1999, p. 4.
- Emel'ianova N., « Islam i armii v Rossii », *Vestnik Evrazii / Acta eurasica*, n°2 (13), 2001, pp. 54-72.
- Facon I., « Les conflits en Tchétchénie. Les nouvelles relations entre pouvoir politique, armée et société », in A. Le Huérou et E. Sieca-Kozłowski, *Culture militaire et patriotisme dans la Russie d'aujourd'hui*, Paris, Karthala, 2008, pp. 123-144.
- Gainoutdine R., *Islam, vera, miloserdse i terpimost'*, Moscou, 1997.
- Giles K., *Military Service in Russia – No New Model Army*, Conflict Studies Research Centre, mai 2007, [www.da.mod.uk/colleges/arag/document-listings/russian/07\(18\)KG2.pdf](http://www.da.mod.uk/colleges/arag/document-listings/russian/07(18)KG2.pdf)
- Goloubev A., Akhmedov A., « K voprosou o vvedenie institouta voennykh imamov v Rossiiskoi armii », *Voennaia Mysl'*, n° 2, 2008, pp. 59-66.
- Grigorian S., Mel'kov S., Perendjiev A., « Oupravlenie vospitatel'noi raboty, Soukhopoutnykh voisk », *Metodicheskie rekomendatsii ofitseram po rabote s voennosloujachtchimi-mousoul'manami (Outchebno-metodicheskoe posobie)*, Moscou, 2005.
- Jones E., *Red Army and Society : A Sociology of the Soviet Military*, Boston, Allen & Unwin, 1985.
- Kyong-Wook S., *Les Forces armées face à la diversité des nationalités : situation et perspectives, un mécanisme d'intégration ?*, thèse de doctorat, Paris, Institut d'études politiques, 1990.
- Lapine V., « Armii imperii – imperiia v armii : organizatsiia i komplektovanie vooroujennykh sil Rossii v XVI – natchale XXvv. », *Ab Imperio*, n° 4, 2001, pp. 109-140.
- Malashenko A. (dir.), *Islam v Rossii, Vzgliad iz regionov*, Moscou, Aspekt Press, 2007.
- Malashenko A., *Islam dlia Rossii*, Moscou, Rospen, 2007.
- Malashenko A., Filatov S., *Dvatsat' let religioznoi svobody v Rossii*, Moscou, Centre Carnegie/Rospen, 2009.
- Mathers R. S., « Green, red and white : the problems of Muslim soldiers in today's Russian army », *The Journal of Slavic Military Studies*, vol. 16, n° 4, décembre 2003, pp. 12-32.
- Mel'kov S., « Islamic factor and Russia's military policy », *Central Asia and the Caucasus*, janvier 2000, <http://www.ca-c.org/journal/eng-01-2000/18.melkov.shtml>
- Mel'kov S., Gazieva G., « Silovye strouktoury v etnopoliticheskikh protsessakh na iouge Rossii », *Ioujnorossiiskoe obozrenie*, n° 12, 2002.
- Mel'kov S., A. Perendjiev, « MO RF Ouprevlenie sloujby voisk, bezapasnosti voennoi sloujby i vospitatel'noi raboty », *Metodicheskie rekomendatsii po rabote s voennymi stroiteliami-mousoul'manami (V pomochtch' komandiram i ofitseram vospitateliam voenno-stroitel'nykh tchastei Minoborony Rossii)*, Moscou, 2004.
- Mel'kov S., interview de Ravil Gainoutdine, « Rossiiskie patrioty pod znamenem islama »

Nezavissimaïa Gazeta (NG) – Religii, n° 22, 17 décembre 2003, pp. 1 et 4.

Mel'kov S., « Transformatsiia voennoï politiki Rossii pod vlianiem islamskogo faktora », *Islam na postsovietskom prostranstve : vzgliad iznoutri*, Moscou, Carnegie, 2002, www.carnegie.ru/ru/print/36591-print.htm

Mel'kov S., « In the army, regardless of ethnicity or faith, those who are part of the collective should fulfill their public service », interview réalisée par l'auteur à Moscou le 8 octobre 2008 pour *The Journal of Power Institutions in Post-Soviet Societies*, n° 10, 2009, <http://www.pipss.org/index2410.html>

Mitrokhine N., « Un amour contrarié : l'Eglise orthodoxe et l'armée russes », in A. Le Huérou et E. Sieca-Kozłowski, *Culture militaire et patriotisme dans la Russie d'aujourd'hui*, Paris, Karthala, 2008, pp. 61-96.

Ohayon I., « The early days of Central Asian military integration : the Kyrgyz National Division of the Red Army in 1927-1928 », *The Journal of Power Institutions in Post-Soviet Societies*, n° 10, 2009, <http://www.pipss.org/index3761.html>

Peven' L., « Osobennosti razvitiia religioznoï situatsii v vooroujennykh silakh RF (1996–1999) », *Voïn sodroujestva*, n° 3, novembre-décembre 1999.

Peven' L., *Kharakteristika religioznoï situatsii v vooroujennykh silakh Rossiiskoi Federatsii*, Centre sociologique des forces armées de la Fédération de Russie, décembre 2009, texte non publié transmis par l'auteur.

Rakowska-Harmstone T., *Red Army as an Instrument of National Integration*, Carlisle Barracks, PA, US Army War College, 1978.

Rawkowska-Harmstone T., « Nationalities and the Soviet Military », in L. Hajdand et M. Beissinger (eds), *The Nationalities Factor in Soviet Politics and Society*, Boulder, Westview Press, 1990, pp. 72-94.

Rousselet, K., « Les enjeux du pluralisme religieux en Russie post-soviétique », *IJMS : International Journal on Multicultural Societies*, vol. 2, n° 2, 2000, pp. 76-96.

Saidov A., « There is discrimination in the army against religious minorities », interview réalisée par l'auteur à Moscou le 7 octobre 2008 pour

The Journal of Power Institutions in Post-Soviet Societies, n° 10, 2009, <http://www.pipss.org/index2391.html>

Sanborn J., *Drafting the Russian Nation, 1905-1925*, DeKalb, Northern Illinois University Press, 2003.

Senioutkina O., « Islam i mousoul'mane v Vooroujennykh Silakh Rossii : istoriia i sovremenost' », *Ramazanovskie chteniia*, n° 1, 2006.

Sériot P., « La pensée ethniciste en URSS et en Russie post-soviétique », *Strates*, n° 12, 2006.

Sieca-Kozłowski E., « Les liens indéfectibles entre la société et l'armée en Russie post-soviétique ou la résurgence du *chefstvo* de Boris Eltsine à Vladimir Poutine », in A. Le Huérou et E. Sieca-Kozłowski, *Culture militaire et patriotisme dans la Russie d'aujourd'hui*, Paris, Karthala, 2008, pp. 147-170.

Smith M. A., *Islam in the Russian Federation*, Conflict Studies Research Center, Russian Series 06/53, novembre 2006.

Solov'ev S., Obratstov I., *Rossiiskaïa Armia : ot Afganistana do Tchetchni*, Moscou, Natsional'nyi Institut imeni Ekateriny Velikoï, 1997.

SOVA Centre d'information et d'analyse, <http://www.sova-center.ru/>

Soviet Mouftiev Rossii, *Osnovy položenii Sotsial'noi programmy rossiiskikh mousoul'man*, Iaroslavl', Dia-Press, 2001, <http://www.archipelag.ru/agenda/strateg/konfess/conception/islam/>

Sperling V., « Making the public patriotic : militarism and anti-militarism in Russia », in M. Laruelle (ed.), *Russian Nationalism in Putin's Russia*, Routledge Contemporary Russia and Eastern Europe Series, 2009, pp. 218-271.

Twigg J., « Differential demographics : Russia's Muslim and Slavic populations », Center for Strategic and International Studies, *PONARS Policy Memo*, n° 388, 5 décembre 2005, http://www.csis.org/media/csis/pubs/pm_0388.pdf

Van Bladel J., *The All-Volunteer Force in the Russian Mirror : Transformation Without Change*, PhD dissertation, Rijksuniversiteit Groningen, juin 2004.

Veremtchouk V., « K voprosou o vzaimodeistvii voennoï sloujby i religii », *Sotsiologitcheskie Issledovaniia*, n° 12, 2003, pp. 84-86.